



Vous pouvez consulter vos annonces et communiqués de la semaine sur notre site web www.lesahel.org dans la rubrique "Cahier des annonces"



Le Sahel

**NUMERO
10212**

**MERCREDI
27 Octobre 2021**

150 FCFA

**Poursuite
des travaux
de la
session du
CESOC**

P. 5

● *Au Palais de la Présidence de la République*

Le Chef de l'État a accordé une série d'audiences à plusieurs personnalités



Lors de la rencontre avec la délégation américaine

Le Président de la République, Chef de l'État, SE. Mohamed Bazoum a accordé, hier mardi 26 octobre 2021, une série d'audiences à plusieurs délégations. Ainsi le Chef de l'État a successivement reçu

SE. Linda Thomas Greenfield, Ambassadrice des États-Unis auprès des Nations Unies, le président du CESOC M. Mairou Malam Ligari et une délégation des Leaders Paysans et les Organisations de la Société Civile.

P. 3

● *Coopération bilatérale Niger-Japon*

Le Royaume Nippon injecte gracieusement plus de 2 milliards de francs CFA dans le programme alimentaire KR 2021



Salamatou Nestor / ONEP

Le Niger et le Japon continuent de renforcer leurs relations bilatérales déjà fructueuses. Représentés respectivement par le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères et de la coopération, M. Hassoumi Massoudou et l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Japon au Niger, SE Kuramitsu Hideaki, les deux pays ont procédé, hier après-midi à Niamey, à la signature et à l'échange de notes dans le cadre de l'assistance alimentaire qu'apporte le Japon aux populations nigériennes. Ce pays vient de mettre gracieusement à la disposition de la République du Niger, plus de 2 milliards de francs CFA qui contribueront essentiellement à l'achat de riz dans le cadre du programme KR 2021.

(Nous y reviendrons)

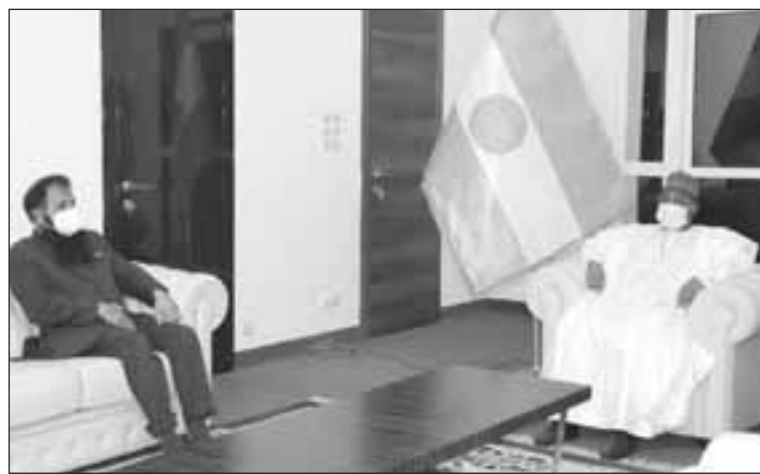
Assemblée nationale

Le président de l'institution reçoit plusieurs personnalités

Le président de l'Assemblée nationale, SE. Seini Oumarou a accordé hier plusieurs audiences à des personnalités. Il s'agit successivement de l'ambassadeur du Pakistan au Niger, celui de la République Fédérale du Nigeria au Niger, d'une délégation de la Maison de la Presse et celle de la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples.

A sa sortie d'audience, le diplomate pakistanais, SE. Ahmed Ali Sirohey a déclaré qu'il est venu rendre une visite de courtoisie au président de l'Assemblée nationale et recueillir ses impressions après sa visite au Pakistan. « Le président de l'Assemblée nationale était très impressionné de sa visite et de la manière dont le Pakistan a développé les domaines de l'agriculture, l'élevage, l'éducation et l'énergie. Il était très fier de l'accueil qui lui a été réservé au Pakistan dans notre pays », a-t-il confié.

Selon lui, le président de l'Assemblée nationale a souhaité le renforcement de la coopération parlementaire entre les deux pays et le transfert de l'expérience pakistanaise au Niger dans plusieurs domaines, notamment la technologie. « Nous sommes très satisfaits des



Le Président de l'AN avec l'ambassadeur du Pakistan ...

Salamatou Nestor / ONEP



... le diplomate nigérian ...

Salamatou Nestor / ONEP



... la présidente de la CADH/P ...

Salamatou Nestor / ONEP



... et les membres du bureau de la Maison de la Presse

Salamatou Nestor / ONEP

accords signés avec le Niger et du forum Niger-Pakistan organisé au Niger », a-t-il souligné. Après le président Seini Oumarou a reçu l'ambassadeur de la République Fédérale du Nigeria au Niger, SE. Mohamed Sani Usman. A sa sortie d'audience, le diplomate nigérian a dit qu'il vient d'effectuer une visite de courtoisie chez le président de l'Assemblée nationale. « Nous avons discuté de la coopération bilatérale

entre nos deux pays, notamment, celle parlementaire », a-t-il dit. Ensuite le président de l'Assemblée nationale s'est entretenu avec une délégation de la Maison de la Presse conduite par le président du conseil d'administration de ladite association, M. Harouna Ibrahim. A leur sortie d'audience, il a déclaré qu'ils ont eu un échange fructueux avec le président du parlement nigérian sur plusieurs questions relatives

à la situation de la liberté de la presse au Niger. « Nous avons discuté de la loi sur la cybercriminalité, de la situation économique très difficile que vit la presse au Niger face à la pandémie de la COVID-19 et du processus d'adoption de la convention collective en cours d'élaboration », a confié M. Harouna Ibrahim.

Enfin le président du parlement a accordé une audience à une délégation de la Cour Africaine des

Droits de l'Homme et des Peuples conduite par son président Honorable Juge Amani Daud Aboud. La délégation n'a fait aucune déclaration à l'issue de l'audience qui s'est déroulée en présence du ministre de la Communication, Chargé des Relations avec les Institutions et le directeur de cabinet du président de l'Assemblée Nationale, M. Lamido Moumouni Harouna.

● Seini Seydou Zakaria

Au Cabinet du Premier ministre

Le Chef du gouvernement accorde trois audiences



Audiences avec la mission CADH/P ...

Kader Amadou/ONEP



... l'ambassadeur du Japon ...

Kader Amadou/ONEP



... et la délégation Cités Unies France

Kader Amadou/ONEP

Le Premier ministre, Chef du gouvernement, M. Ouhoumoudou Mahamadou a accordé hier trois audiences. C'est ainsi qu'il s'est entretenu successivement avec une mission de la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples ; l'ambassadeur du Japon au Niger avec résidence à Abidjan, SE Kuramitsu Hidéaki et avec une délégation du groupe pays Niger cités Unies France.

A la Présidence de la République

Le Chef de l'État a accordé une série d'audiences à plusieurs personnalités

Le Président de la République, Chef de l'État, SE. Mohamed Bazoum a accordé hier mardi 26 octobre 2021 une série d'audiences à plusieurs délégations. Ainsi, le Chef de l'État a successivement reçu SE. Linda Thomas Greenfield, Ambassadrice des États-Unis auprès des Nations Unies, le président du CESOC M. Mairou Malam Ligari et une délégation des Leaders Paysans et les Organisations de la Société Civile.

Concernant la première audience accordée à l'ambassadrice des États Unis auprès des Nations Unies, les deux personnalités ont passé en revue la façon dont les deux pays travaillent ensemble sur les "4D" à savoir, la Diplomatie, le Développement, Démocratie et la Défense. SE. Linda Thomas Greenfield a rappelé qu'elle a eu à rencontrer plusieurs autres membres du Gouvernement dont le Ministre de la Défense Nationale, M. Alkassoum Indatou. "Je voudrais exprimer ma reconnaissance au Président Bazoum et à tous les autres d'avoir pris le temps de discuter de questions d'intérêt commun. Lors de notre rencontre, j'ai réitéré les félicitations du Gouvernement des États Unis au Président Bazoum pour son investiture. J'ai félicité le Président Bazoum particulièrement pour la première passation de pouvoir pacifique et démocratique au Niger d'un président à l'autre" a-t-elle déclaré.

La deuxième audience accordée à la délégation du CESOC consistait à présenter des civilités et féliciter le Président de la République pour son élection à la magistrature Suprêmes du Niger. A l'issue de cette audience le président du Conseil Économique Social et Culturel, M. Mairou Malam Ligari a rappelé que l'institution a démarré sa deuxième session ordinaire au titre de l'année 2021 ce lundi 25 octobre dernier. Au cours de cette

session, le CESOC a invité des illustres personnalités dont le président du conseil économique et social du Bénin et celui du Mali et le président de l'association des Chefs traditionnels de l'Afrique Unie. "Nous avons voulu rencontrer SE. Mohamed Bazoum pour lui présenter nos civilités. Nous sommes également venus auprès du Président de la République afin de le féliciter pour son élection à la magistrature suprême de notre pays et le saluer pour tous les intérêts qu'il a marqués de collaborer avec le CESOC, pour faire en sorte que l'institution puisse jouer véritablement son rôle auprès du pouvoir Public" a expliqué M. Mairou Malam Ligari.

Pour la troisième audience avec les acteurs de la société civile et les leaders des organisations paysannes, les échanges ont porté sur la question du financement de l'agriculture et l'élevage, la campagne agricole déficitaire dans certaines zones, la proposition de loi émanant des Organisations de la société civile et paysannes, notamment le droit à l'alimentation portée et soumise au Gouvernement par un parlementaire, etc. « Nous avons souhaité que cette proposition devienne une loi qui va protéger tout le monde et qui va résolument engager l'État du Niger sur la voie de la concrétisation du droit à l'alimentation. Vous savez que le droit à l'alimentation est une loi fondamentale qui est déjà consacrée par des instruments juridiques internationaux et par la Constitution de la République du Niger. Le Président de la République avait déjà pris l'engagement étant candidat aux élections présidentielles de soutenir cette initiative. Le Président a également parlé de sa vision et ce qu'il compte faire pour le monde rural" a annoncé M. Moussa Tchangari acteurs de la Société Civile nigérienne. Dans l'après-midi, le chef de l'État, SE. Mohamed Bazoum a reçu les membres



Le Chef de l'Etat avec la délégation du CESOC ...

Idrissa Hamadou / ONEP



... celle des acteurs de la société civile et des organisations paysannes ...

Idrissa Hamadou / ONEP



Idrissa Hamadou / ONEP

... et le bureau du SNECS

du Syndicat National des Enseignants et Chercheurs du Supérieur (SNECS). A l'issue de l'audience, le secrétaire général du Bureau Exécutif du SNECS, M. Bakasso Sahabi a indiqué que plusieurs questions relativement au bon fonctionnement des universités

publiques ont été évoquées, notamment la construction des infrastructures, les subventions des universités, le recrutement des enseignants et chercheurs, etc. « Nous sortons satisfaits de cette rencontre. Nous avons eu quelques séances de suspension des

cours, précisément à l'université de Niamey et avant cette rencontre le problème a été résolu », a rassuré le secrétaire général du BEN SNECS M. Bakasso Sahabi.

● **Abdoul-Aziz Ibrahim**

 SOCIÉTÉ NIGÉRIENNE D'ÉLECTRICITÉ
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DÉPARTEMENT ACHAT ET LOGISTIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°016/NIGELEC/2021

**POUR ACQUISITION D'INTERRUPTEURS AERIENS A
COMMANDE MECANIQUE (IACM) ET DE DETECTEURS DE
DEFAUTS POUR LIGNES DE LIAISON 20KV ET 33KV**

Dans le cadre de l'exécution de son budget de fonctionnement, la Société Nigérienne d'Electricité – NIGELEC – lance un appel d'Offres National Ouvert, sur fonds propres, pour

l'acquisition d'interrupteurs aériens à commande mécanique (IACM) et de détecteurs de défauts pour lignes de liaison 20kv et 33kv.

Les soumissionnaires intéressés par le présent Appel d'Offres peuvent retirer le dossier au Département Achat et Logistique (ex-SACM) sis en Zone Industrielle contre le paiement d'un montant non remboursable de deux cent mille (200 000) FCFA.

Les soumissionnaires sont informés que la date limite de dépôt des offres est prévue pour le **24 Novembre 2021 à 9 heures 30 mn** au siège de la NIGELEC à l'adresse

suivante :

Société Nigérienne d'Electricité (NIGELEC)

201, Avenue Charles de Gaulle (PL30) – Plateau I

Tél: (+227) 20 72 26 92

Fax: (+227) 20 72 32 88

Horaires de travail : Lundi au jeudi, de 8h à 13h et de 14h30 à 17h30 - Vendredi : de 8h à 13h.

L'ouverture des plis aura lieu le **même jour à 10 heures 00 mn** dans la salle de réunion du siège de la NIGELEC en présence des représentants des soumissionnaires qui le désirent. Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

Par décision motivée, la NIGELEC se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'Offres.

HALID ALHASSANE

Avis d'Appel d'Offres

(Dossier N° 91156807)



RELATIF À LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON DE SIX CENTS (600) ROULEAUX DE 50 KG DE FIL DE FER GALVANISÉ DE 3 MM DE DIAMÈTRE COMPRENANT LE TRANSPORT JUSQU'ÀUX LIEUX DE LIVRAISON DANS LES RÉGIONS D'AGADEZ, TAHOUA ET TILLABÉRY.

La Coopération Allemande à travers son bureau du Niger, (B.P. N° 10814, sis Route de Kollo, Rue NB 118, non loin du Commissariat Central) lance la présente Consultation relative à la fourniture et la livraison de six cents (600) rouleaux de 50 kg de fil de fer galvanisé de 3 mm de diamètre comprenant le transport jusqu'aux lieux de livraison dans les régions d'Agadez, Tahoua et Tillabéry.

Les soumissionnaires intéressés, pourront retirer gratuitement le dossier d'Appel d'Offre Complet à partir du Vendredi 29 Octobre 2021 de 9h à 12h, tous les jours ouvrables, jusqu'au Jeudi 04 Novembre 2021, dans nos bureaux à Niamey, sis non loin du Commissariat Central, Route de Kollo Niamey.

Les Offres de prix déposées sous enveloppes fermées (avec le nom ou le cachet du soumissionnaire / fournisseur, en haut à gauche sur l'enveloppe) avec la mention suivante :

GIZ Bureau, B.P. N° 10 814 Niamey

A l'attention de Monsieur le Directeur Administratif et Financier

Dossier N° 91156807 – (CONFIDENTIEL) devront être déposées à la Réception du bureau GIZ, AU PLUS TARD le Jeudi 11 Novembre 2021 à 17 Heures Précises. Les offres arrivées après ces date et heure ne seront pas prises en considération.

Préciser votre délai ferme de livraison à Niamey. En cas de retard de livraison des pénalités de l'ordre de 2 % par jour seront prélevées, une fois le montant des pénalités atteint de 5 % du montant total HT de la commande, le GIZ se réserve le droit de résilier le marché.

Votre Offre doit indiquer les prix unitaires proposés et les montants totaux.

Les frais de transport doivent apparaître séparément dans votre offre.

La GIZ Niger se réserve le droit, de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Avis d'Appel d'Offres.

Nous vous remercions par avance et vous adressons nos meilleures salutations.

Signé : Le Directeur Administratif et Financier



AVIS D'APPEL D'OFFRE

RÉFÉRENCE : DETC/NIGER/A-WACA-2021

Sélection d'un cabinet pour une Etude portant sur les types de conventions qu'offre le Niger aux organisations humanitaires.

I. Préambule

Médecins Sans Frontières Afrique de l'Ouest et Centrale (MSF - WaCA) est une entité de la famille Médecins Sans Frontières qui dispose d'une association et d'un organe exécutif.

A travers une approche centrée sur le patient, par une collaboration avec les communautés, d'autres acteurs nationaux et locaux, WaCA a vocation à faire des opérations humanitaires en Afrique de l'Ouest et Centrale ainsi qu'au-delà de ces sous-régions.

Depuis 2020, WaCA met en œuvre des programmes d'accès aux soins en collaboration avec les communautés au Nigéria, en Côte d'Ivoire, au Myanmar et en Indonésie. WaCA a, également contribué à la formation de médecins dans le cadre de la riposte au covid-19 au Niger.

WaCA vise un ancrage régional et le développement de ses actions humanitaires à l'international.

Le présent appel d'offres vise à sélectionner un cabinet et d'établir un contrat de collaboration garantissant l'ensemble du processus de l'étude portant sur les types de conventions qu'offre le Niger aux organisations humanitaires.

II. Objectifs

L'objectif général de cette étude est de favoriser une meilleure connaissance de l'environnement des conventions entre la République du Niger et les organisations humanitaires.

Les objectifs spécifiques sont :

-Fournir des informations sur les types de conventions et le cadre juridique existant

-Identifier les opportunités et contraintes en terme financier, de

gestion des ressources humaines, de capacité de déploiement à l'étranger, de fiscalité, d'importation et d'exportation

-Identifier, à travers l'analyse des informations recueillies et les attentes de WaCA, les éléments pertinents à tenir en compte pour un meilleur déploiement dans le pays.

III. Prestations demandées :

Le cabinet travaillera en collaboration avec le département WaCA en charge des questions d'enregistrement de façon itérative, tout le long du processus :

-Fournir une analyse sectorielle sur les questions financières, ressources humaines, importation et exportations, déploiement à l'étranger, support divers

-Fournir une analyse globale et consolidée de l'ensemble des secteurs

-Mettre à disposition, un rapport d'étude incluant des pistes d'aide à la prise de décision.

IV. Participation

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les personnes physiques ou morales légalement installées et ayant les capacités juridiques, techniques et financières requises et qui soient en règle vis-à-vis de l'administration au Niger.

Les termes de références peuvent être obtenus exclusivement par mail, à l'adresse suivante : **Abdel-Aziz.DIAO@waca.msf.org**, dès la publication de cet avis. La date limite de soumission est fixée au **09/11/2021**.

V. Composition du dossier de candidature :

Les soumissionnaires intéressés par le présent appel d'offres sont

invités à envoyer uniquement par mail à l'adresse suivante : **staffing@waca.msf.org** un dossier constitué d'une offre technique et d'une proposition financière :

1. Une offre Technique :

Les documents constituant l'offre Technique sont :

•Une copie légalisée du Numéro d'Identification Fiscale (NIF) ;

•Une copie légalisée de l'attestation de Régularité fiscale à jour (ARF) ;

•Une note de présentation du postulant et une copie certifiée conforme de la pièce d'identité du responsable concerné ;

•Un résumé des activités antérieures du postulant et le cv du responsable concerné, ainsi que tout autre élément jugé utile à la crédibilité du postulant.

•Une méthodologie de travail incluant la démonstration de la compréhension des TDR.

•Une copie d'attestation de bonne fin d'exécution d'au moins une prestation similaire.

2. Une offre financière

Présenter une offre en Franc CFA et avec TTC.

VI. Date limite de dépôt

Le dossier de candidature doit être présenté en français par mail à l'adresse suivante : **staffing@waca.msf.org** avec la mention « **DETC/Niger/A-WACA-2021** » en objet du mail **au plus tard le 09/11/2021**.

Pour Médecins Sans Frontières

Poursuite des travaux de la session du CESOC

Les conseillers de la république édifiés sur l'actionnariat populaire au Niger

La deuxième session ordinaire du Conseil Economique, Social et Culturel (CESOC) se poursuit au Centre International de conférence Mahatma Gandhi. Lors de la 2^{ème} journée, les conseillers de la République ont été entretenus à travers plusieurs panels sur le thème : "l'actionnariat populaire au Niger : Quelles opportunités pour le financement du secteur privé ?". Ce sont, MM Adoh Kossi Amemounve, Djibrilla Beidari Touré et Djibo Ibrahima, respectivement Directeur général de la Bourse des Valeurs Mobilières d'Abidjan (BVRM-Côte d'Ivoire), de la Société de Gestion d'Intermédiation Financière (SGI) et de Synergie-Niger qui ont animé les différents panels.

Dans sa présentation, M. Adoh Kossi Amemounve a notamment parlé de la BRVM d'Abidjan, de sa mission, de sa vocation mais aussi des opportunités d'affaires et d'investissement qu'elle offre aux populations de l'espace communautaire de la CEDEAO. Il est également revenu sur l'émission de l'emprunt obligataire réalisée par le Niger. « C'est la bourse commune aux huit (8) pays qui a pour vocation de favoriser la mobilisation des ressources à long terme pour un meilleur financement des économies de notre Union. La bourse met donc en relation les épargnants et les Etats ou les entreprises pour que les épargnants qui sont en excédant de ressources puissent donner ces ressources-là aux Etats ou aux entreprises pour pouvoir investir et créer de la richesse dans une économie », a-t-il indiqué. Selon M. Amemounve, à la BRVM, l'actionnariat populaire

est un instrument de la démocratie économique et financière. « C'est un instrument important de développement économique et nous devons déployer nos meilleurs efforts pour que cet actionnariat populaire se développe », a-t-il ajouté. Le DG de la BRVM a indiqué que l'une des missions du conseil c'est aussi de travailler à ce que l'économie rejaillisse sur le social et que cela contribue au bien-être des populations. « L'actionnariat populaire va dans ce sens-là. Etant donné que le CESOC est une représentation assez large de tous les acteurs économiques du pays, une telle idée portée par ce conseil pourrait être mieux partagée et déboucher sur des propositions au gouvernement ou à l'Assemblée nationale, s'il y a des textes ou des lois à prendre. Je crois que le CESOC est mieux indiqué pour porter ce genre d'idée et nous allons travailler avec le conseil pour vulgariser l'idée et travailler tech-

iquement pour préparer les éventuels actes qui peuvent encadrer cet actionnariat et sensibiliser les autorités pour qu'elles puissent nous accompagner », a-t-il souligné. « La bourse est un formidable instrument de démocratie financière et économique. La bourse permet aux populations d'être parties prenantes à la gestion de leurs entreprises, des actifs de leurs économies. Je pense que dans cette phase de développement que le Niger a amorcée, accompagner les actions du gouvernement, de la possibilité a été donnée aux populations à travers l'actionnariat populaire d'avoir d'autres sources de revenu en dehors de leurs activités traditionnelles », a déclaré l'intervenant. Cela va forcément augmenter, selon lui, les revenus et permettre de consommer davantage pour pouvoir effectivement booster le développement économique au Niger. « C'est pour ce complément de revenu qu'apporte l'actionnariat populaire aux Nigériens que nous souhaitons le développer au Niger. Je voudrais sensibiliser et encourager les populations nigériennes à s'intéresser à la bourse, à s'intéresser à l'achat d'actions sur le marché financier », a dit le D.G de la BRVM.

Quant au responsable de la SGI, M. Djibrilla Beidari Touré, il a noté que les SGI dont la SGI Niger sont les intermédiaires agréés pour aider les candidats à avoir



Les communications largement suivies lors de la 2^{ème} journée

des actions dans les entreprises cotées en bourses. « Les SGI vont les accompagner, conseiller et agir pour leur compte et leur mettre en place un portefeuille de titres en vue de leur permettre de générer des revenus complémentaires », a-t-il précisé.

M. Djibo Ibrahima, de la Synergie-Niger, a lui rappelé que sa structure est une société de capital-investissement qui apporte financement de long terme et accompagnement en gestion aux PME/PMI du Niger. Notre mission est d'apporter des services financiers de toute nature aux : entreprises, gouvernements, collectivités, institutionnels financiers et aux particuliers. Nous vous offrons nos solutions dans le financement d'entreprises, le courtage et la conservation de titres ainsi que le conseil et l'ingénierie financière. Selon M. Ibrahima, Synergie-Niger finance

des entreprises avec des instruments variés en fonction de leur taille et maturité (prises de participation minoritaires en fonds propres ou quasi fonds propres, financements d'amorçage, prêts...). « Elle apporte un accompagnement stratégique et managérial, en amont de l'investissement (analyse approfondie de l'entreprise, permettant de développer une stratégie adéquate) et tout au long de la période d'investissement. Elle s'implique activement dans la mise en œuvre de la stratégie en participant à la gouvernance de l'entreprise et met en place des outils de gestion développés avec l'entrepreneur », a-t-il précisé. Les travaux de cette 2^{ème} journée de la session ordinaire ont pris fin avec la signature d'un protocole d'accord entre le CESOC et la BRVM.

Mahamadou Diallo

Ouverture de la 9^{ème} réunion du comité régional de pilotage du programme de transition fiscale de l'UEMOA

Faire le point de l'enracinement de la transition fiscale dans l'espace UEMOA

Le ministre du plan Dr Abdou Rabiou représentant le ministre des finances a procédé lundi dernier à l'ouverture des travaux de la 9^{ème} réunion du comité régional de pilotage du programme de transition fiscale de l'UEMOA. Cette rencontre de trois jours porte sur les réformes communautaires en matière de fiscalité et va permettre de porter une appréciation rigoureuse sur la mise en œuvre du programme par les Etats membres. Il s'agira donc pour les participants de faire le point de l'enracinement de la transition fiscale dans l'Union. Aux côtés du ministre du plan, il y avait le commissaire du département des politiques économiques et de la fiscalité intérieure M. Mahamadou Gado.

Dans son mot introductif, Dr. Abdou Rabiou a souligné l'importance des réformes fiscales qui a-t-il dit, constituent un pilier important des politiques économiques et communautaires auquel les Etats membres accordent beaucoup d'intérêt. En effet, l'Union a mis en place un dispositif de surveillance multilatérale dans le but de renforcer la viabilité macroéconomique dans l'Union et assurer la convergence des éco-

nomies nationales. Dans ce cadre, a indiqué Dr. Abdou Rabiou, des indicateurs ont été définis et certains sont basés sur les performances des administrations nationales en charge de la collecte des recettes fiscales, compte tenu du rôle si important que les dites structures jouent dans l'atteinte des objectifs en matière de convergence. C'est également dans cette dynamique de convergence que le pro-



Lors de l'ouverture de la réunion du comité

gramme de transition fiscale a été mis en place dans l'optique d'améliorer les performances de la fiscalité intérieure des Etats membres et de collecter suffisamment de ressources internes pour financer les programmes de développement en faveur des populations. La transition fiscale a déclaré le ministre du plan, constitue donc un chemin privilégié pour assurer l'autonomie du financement du développement des

Etats. Il a ainsi assuré les participants que le gouvernement de la République du Niger adhère pleinement au processus de transition fiscale en cours dans l'espace communautaire et ne ménagera aucun effort pour accompagner les réformes engagées par la commission pour bâtir un marché commun résilient. Intervenant, le commissaire du département des politiques économiques et de la fiscalité intérieure M. Mahamadou

Gado a rappelé que sur les 5 objectifs principaux assignés à l'Union par ses textes fondateurs, il y en a 2 qui guident particulièrement leurs actions. Il s'agit des objectifs visant à assurer la convergence des performances et des politiques économiques des Etats membres par l'institution d'une procédure de surveillance multilatérale et celui visant à harmoniser, dans la mesure nécessaire au bon fonctionnement du marché commun, les législations des Etats membres et particulièrement le régime de la fiscalité. C'est donc forte de ces objectifs essentiels que la commission a engagé une multitude de réformes qui impactent divers domaines de la vie économique et sociales des Etats membres. La décision de mise en place d'une fiscalité de développement a été prise par les autorités de l'Union en vue de la collecte optimale des recettes fiscales.

Rahila Tagou



REPUBLIQUE DU NIGER
PROJET INTEGRE DE MODERNISATION DE L'ELEVAGE ET
DE L'AGRICULTURE AU NIGER (PIMELAN)

Marchés Publics

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 002/2021/PIMELAN



Pour LA CONSTRUCTION DE DIX SEPT (17) PARCS-COULOIRS DE VACCINATION

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Sahel dimanche du 14 Septembre 2021.

Le Ministère de l'Elevage, maître d'Ouvrage, a sollicité et obtenu des fonds de la Banque Mondiale, pour financer les activités du Projet Intégré de Modernisation de l'Elevage et de l'Agriculture au Niger (PIMELAN), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des Marchés de **construction de dix sept (17) parcs couloirs de vaccination**, objet de l'appel d'offres N° 002/ CONSTRUCTION DE DIX SEPT (17) PARCS-COULOIRS DE VACCINATION/ 2021/PIMELAN.

2. Le Ministère de l'élevage sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : Construction de dix sept (17) parcs couloirs de vaccination subdivisés en 5 lots distincts.

LOT 1 : Construction des parcs - couloirs de vaccination de Adagaye, de Chinwagari, de Ajangafa (commune de Tchintabaraden), dans la région de Tahoua.

LOT 2 : Construction des parcs - couloirs de vaccination de Ikizmane, et de Tanfirgane (commune d'Abalak), dans la région de Tahoua

LOT 3 : Construction des parcs - couloirs de vaccination de Djabi, de Yogoum centre, de Tidjita centre, et de Zabetan station pastorale (commune de Tesker), dans la région de Zinder

LOT 4 : Construction des parcs - couloirs de vaccination de Aderbissanat, de Echia, (commune de Aderbissanat) de Amalolo et de Tchiwizezil (commune de Ingal), dans la région d'Agadez

LOT 5 : Construction des parcs - couloirs de vaccination de Karbassey (commune de Méhana), de Bango (commune de

Say), de Tokabinkani peulh (commune de Hamdalaye) et de Goungobohel (commune de Djagourou) dans la région de Tillabéri

Les candidats peuvent soumissionner pour l'un ou tous les lots et ne peuvent être attributaires que de deux (2) lots maximum. Le délai d'exécution est de trois (3) mois pour chacun des lots 1, 2, et 3 et quatre (4) mois pour chacun des lots 4 et 5.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des Marchés publics aux articles 28 à 39 du Code des marchés publics et des délégations de service public en vigueur au Niger, et ouvert à tous les candidats éligibles. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la coordination nationale du Projet Intégré de Modernisation de l'élevage et de l'Agriculture au Niger (PIMELAN) BP 12 946 Niamey, Tél (0027) 96 97 71 08, Email : alimohakiri@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus aux horaires suivants :

- Du lundi au jeudi de 08h 30 à 17h 30 mns.
- Vendredi de 08 h 30 à 13 h.

4. Les exigences en matière de qualifications sont :

- Avoir une bonne assise financière attestée par une ligne de crédit inconditionnelle et irrévocable d'un montant d'au moins 50% de l'offre délivrée par une banque reconnue ;
- Avoir un chiffre d'affaires moyen réalisé supérieur ou égal à quatre vingt millions (80.000.000) FCFA en BTP/Hydraulique au cours des trois (3) dernières années (2018, 2019, 2020) des travaux attestés par la Direction générale des impôts ;
- Disposer des moyens matériels et humains pour la réalisation des travaux ;

- Fournir la preuve d'avoir exécuté de manière satisfaisante au moins deux (2) marchés de même nature et de même volume (prix) durant les trois (3) dernières années (2018, 2019, 2020) en joignant les copies des marchés enregistrés et les attestations de bonne exécution signées et cachetées.

5. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) FCFA à l'adresse mentionnée ci-après : **L'unité de coordination du PIMELAN, BP 12 946 Niamey, Tél (0027) 96 97 71 08, Email : alimohakiri@gmail.com**. La méthode de paiement sera en espèces. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par dépôt Direct. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Direction des marchés publics (DMP) du Ministère de l'élevage au rez de chaussée **au plus tard le 07 décembre 2021 à 10 heures**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

6. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant égale au moins à cinq millions (5.000.000) FCFA du montant de l'offre par lot.

7. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de 120 jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

8. Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister, **le 07 décembre 2021 à 10 heures 30 minutes 2021 dans la Salle de réunion du Ministère de l'Elevage**.



République du Niger
Ministère de l'Agriculture
P2RS - NIGER

Plan de passation et d'engagement des marchés : 2021 ADDITIF N°1



Ref	Objet du marché	PRM	Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Accord DGCMP/IEF pour MNED (5)	Date de l'envoi du projet de DAO au CMPIEF (6)	Date de réception avis du CMPIEF (7)	Date d'invitation à soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis du CMPIEF (12)	Date de signature du contrat (14)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)	
1	Acquisition d'urgence des équipements agricoles pour la campagne (2021 - 2022)	SG	prévision	AOO	PM	29/10/2021	08/11/2021	08/12/2021	08/12/2021	18/12/2021	27/12/2021	03/01/2022	12/01/2022	un (mois)	FAD
			réalisation												
2	Acquisition d'urgence des semences maraichères pour la campagne (2021 - 2022)	SG	prévision	AOO	PM	29/10/2021	08/11/2021	08/12/2021	08/12/2021	18/12/2021	27/12/2021	03/01/2022	12/01/2022	un (mois)	FAD
			réalisation												
3	Acquisition de matériel de laboratoire au profit de la Direction Générale de Protection des Végétaux (2021 - 2022)	SG	prévision	DRP	PM	01/11/2021	10/11/2021	17/11/2021	18/11/2021	23/11/2021	02/12/2021	08/12/2021	20/12/2021	un (mois)	FAD
			réalisation												
4	Fourniture de semences certifiées (maïs, tomate et chou) au profit de 31 000 ménages vulnérables dans les régions de Tillabéri, Zinder et Diffa dans le cadre du Fonds Spécial d'aide d'urgence de l'Union Africaine (SEAF)	SG	prévision	ACN	PM	28/10/2021	08/11/2021	10/11/2021	10/12/2021	15/12/2021	24/12/2021	31/12/2021	11/01/2022	un (mois)	SEAF
			réalisation												
5	Acquisition de farine infantile fortifiée en vitamine A pour les enfants de 6 à 23 mois, les femmes enceintes et allaitantes	SG	prévision	DRP	PM	28/10/2021	08/11/2021	09/11/2021	22/11/2021	25/11/2021	06/12/2021	13/12/2021	22/12/2021	un (mois)	FAD
			réalisation												
6	Acquisition d'intrants zootecniques (soin de bétail, piens à lécher, etc.) pour l'accompagnement des lots caprins	SG	prévision	DRP	PM	28/10/2021	08/11/2021	09/11/2021	22/11/2021	25/11/2021	06/12/2021	13/12/2021	22/12/2021	un (mois)	FAD
			réalisation												
7	Réalisation des travaux contractuels d'urgence des infrastructures endommagées par les intempéries	SG	prévision	ACN	PM	28/10/2021	08/11/2021	10/11/2021	10/12/2021	15/12/2021	24/12/2021	31/12/2021	11/01/2022	deux (mois)	FAD
			réalisation												
	TOTAL TRAVAUX		prévision		PM										
	TOTAL TRAVAUX		réalisation		PM										
	Coût total prévision				PM										
	Coût total réalisation														
	Ecart prévision et réalisation														

● Pré-évaluation de la campagne agro-sylvo-pastorale et hydraulique dans la région de Dosso

Les espoirs des producteurs anéantis

Au terme d'une tournée de six jours dans le cadre de la pré-évaluation de la campagne agro-sylvo-pastorale et hydraulique dans la région de Dosso, la ministre des mines, Mme Ousseini Hadizatou Yacouba a présidé le 25 octobre dernier une réunion de synthèse.

Les résultats préliminaires de la campagne agro-sylvo-pastorale et hydraulique 2021 ne présagent pas de bons espoirs dans tous les secteurs du développement rural malgré un important appui de l'Etat et de ses partenaires au cours de cette campagne. C'est ce qui ressort de la synthèse de la mission de pré-évaluation de la présente campagne effectuée par la ministre des mines, Mme Ousseini Hadizatou Yacouba dans la région de Dosso.

La situation de cette année, a indiqué la ministre des mines, est exceptionnelle parce qu'il y a eu un bon départ de la campagne hivernale même s'il y a eu des villages qui ont complété les semis vers la 3^{ème} décennie de juillet ; les pluies avaient été abondantes et même bien réparties jusqu'au début du mois de septembre où la catastrophe est arrivée car, les pluies se sont arrêtées subitement anéantissant ainsi l'espoir que les producteurs avaient nourri au

début de la campagne. C'est le constat qui a été fait en parcourant les champs tout au long de la présente mission a souligné Mme Ousseini Hadizatou Yacouba car, à cette période on devait trouver des épis de sorgho, mais malheureusement même les tiges sont rares dans les champs. Dosso fait la fierté du point de vue agricole : Dosso c'est le grenier national. Quand on prend Gaya où on faisait deux cultures hivernales, mais aujourd'hui, même la seule culture hivernale est hypothéquée dans cette zone. Cette situation, a noté la ministre des mines, est préoccupante et il faut très tôt la prendre en charge. Sur les 1900 villages agricoles, c'est près de 800 villages que l'on peut estimer déficitaires à près de 50%. Parmi ces villages, plus de 80% sont en situation d'urgence. Dans la zone pastorale, il n'y a pas de paille, l'on traverse des mares en véhicules car, il n'y a pas d'eau, c'est déjà le tarissement qui a commencé à souligné



La ministre présidant la réunion de synthèse

Mme Ousseini Hadizatou Yacouba. La situation est vraiment préoccupante mais si on s'y prend tôt, on peut la sauver, si l'on prend des dispositions, l'on peut rattraper beaucoup de choses. La campagne hivernale, c'est uniquement quatre mois ; mais faisons en sorte, a indiqué la ministre des mines, que pendant les 8 mois l'on puisse continuer à produire afin d'inverser la tendance. Avec son potentiel irrigable, Dosso peut continuer à demeurer le grenier de notre pays. Les populations se sont préparées pour s'investir dans les cultures irriguées et c'est à juste titre que le gouvernement prend les dispositions nécessaires pour rapidement lancer la campagne irriguée. Par rapport à l'environnement,

Mme Ousseini Hadizatou Yacouba a appelé au sens du civisme des populations pour s'engager des bandes pare-feu pour contrer les incendies. Il faut aussi occuper les populations à travers les activités à hautes intensités de mains-d'œuvres. Les populations de la région a reconnu la ministre des mines sont confiantes, elles savent que ce n'est pas uniquement dans la région de Dosso où la situation est difficile, elles savent aussi que peut-être la région de Dosso est la moins concernée par rapport au déficit pluviométrique qui a été enregistré sur toute l'étendue du pays.

La ministre des mines a rassuré les populations de la région de Dosso que le gouvernement

continuera de les soutenir. Ceci a-t-elle dit est l'engagement du Président de la République Mohamed Bazoum, engagement mis en œuvre à travers le programme de renaissance acte 3. Le gouvernement mettra tout en œuvre pour que les cultures irriguées prennent le pas sur les cultures pluviales.

Mme Ousseini Hadizatou a d'autre part rassuré les populations que toutes les doléances relatives aux zones déficitaires seront examinées par le gouvernement avec la plus grande diligence.

Au cours de cette mission, plusieurs points ont été développés par la délégation ministérielle. Il s'agit notamment du suivi des recommandations des missions précédentes, des résultats préliminaires de la campagne hivernale sous tous ses aspects, la santé, la rentrée scolaire, les mesures d'atténuation pour remédier les situations d'urgence éventuelles, la sécurité, la fraude fiscale, la mise en œuvre des projets et programmes intervenant dans la région ou encore la gestion des conflits.

Mahamane Amadou ANP-ONEP/Dosso

● Mission Ministérielle de pré-évaluation de la Campagne Agro-Sylvo-Pastorale dans la Région d'Agadez

“Treize (13) cas de feu de brousse enregistrés avec 18 588,72 ha consommés dans le département d'Aderbissanat

Le Ministre de l'Action Humanitaire et de la Gestion des Catastrophes Monsieur Laouan Magagi a entamé depuis le dimanche 24 octobre 2021 une mission ministérielle de pré-évaluation de la Campagne Agro-Sylvo-Pastorale et Hydraulique de 2021, dans la région d'Agadez.

De façon spécifiques les objectifs assignés à cette mission sont entre autres de s'entretenir avec les populations sur les résultats qualitatifs provisoires de la campagne Agro-sylvo-Pastorale et hydraulique de 2021 (situation agricole, situation pastorale et sanitaire, niveau de remplissage des points d'eau de surface, reboisement, récupération de terres, conséquences des infestations de prédateurs, des inondations et des épisodes de sécheresses etc.) ; échanger avec les populations sur les questions sociopolitique et économique de l'heure (la sécurité des personnes et de leur bien, la gestion des conflits Agriculteurs/Éleveurs, la scolarisation de la jeune fille etc.) Le département d'Ingall et d'Aderbissanat ont constitué les premières étapes d'un périple qui conduira la mission outre ces deux localités, dans les départements d'Iferouâne, d'Arlit, de Tchirozérine et de Bilma.

S'agissant du département d'ingall, et selon le rapport de synthèse présenté au ministre par les services départementaux, l'installation de la campagne a été lente et tardive, cependant, les précipitations enregistrées cette année 2021 sont plus abondantes comparativement à celles de l'année 2020. Ce qui a occasionné onze bons écoulements du koris d'Ingall.

Sur l'ensemble des 19 villages agricoles qui sont suivis, tous ont semé. Toutefois, après pré-évaluation et à la vue de la tendance 10 villages agricoles sont déclarés déficitaires. La situation phytosanitaire est marquée par la présence des criquets arboricoles.

La situation alimentaire est caractérisée par une légère hausse des prix de céréales par rapport à l'année dernière et cela, malgré la disponibilité sur le marché de ces denrées et aussi aux mesures d'atténuation DGC (Distribution Gratuite Ciblée) et

VCPM (Vente de Céréales à Prix Modérés).

La situation pastorale est marquée par un bon développement des herbacées et une régénération des ligneux fourragers, un abreuvement des animaux facilité par des point d'eau de surface, des puits et forages. La situation zoo sanitaire est calme. Le terme de l'échange est en faveur de l'éleveur. (Valeur d'un bouc sur le marché comparé à la valeur d'un sac de 100kg de céréales.). La mission a marqué deux escales : une au niveau de Baba Salam un village situé à environ 100 km à l'ouest d'Agadez et l'autre à la ferme de l'élevage des autruches à l'entrée de la ville d'Agadez en venant d'Ingall.

En ce qui concerne le département d'Aderbissanat, il a enregistré ses premières pluies utiles au cours de la troisième décennie du mois de juin 2021.

Selon le rapport de pré-évaluation de la campagne du département, la pluviométrie était satisfaisante jusqu'à la troisième décennie du mois d'août où elle est devenue très irrégulière engendrant des poches de sécheresses partout dans la commune favorisant ainsi un retard de



Le ministre Laouan Magagi (centre) lors d'une étape

croissances de cultures. De façon globale, le département a obtenu une production moyenne agricole et fourragère. Le terme de l'échange est en faveur des éleveurs car avec un jeune bouc on peut acheter un sac de mil de 20 « Tia » malgré la légère baisse des prix des animaux actuellement.

Treize (13) cas de feu de brousse ont été enregistrés consommant 18 588,72 ha. Neuf (9) villages agricoles sur quinze (15) sont déficitaires soient 6962 personnes touchés (994 ménages) au 23/10/2021.

Selon toujours le rapport on note une disponibilité des denrées alimentaires sur le marché mais le

pouvoir d'achat des paysans est en baisse.

Le ministre a effectué une série de visites dans le département. C'est ainsi qu'il s'est d'abord rendu dans un centre de formation professionnellement construit dans la commune, au profit des jeunes apprenant des métiers. Ensuite il a été au niveau de la zone pastorale décimée par un feu de brousse sur une superficie de 101 ha. Le ministre a clos la série de visites par le magasin OPVN du département où 100 tonnes de céréales sont disponibles pour la DGC.

Mahamadou Tahirou AP/MAH/GC

REPUBLIQUE DU NIGER
Ministère de l'Éducation Nationale
Secrétariat Général du MEN
Projet NIGER- LIRE (Learning Improvement
for Results in Education)
Unité de Coordination du projet
Téléphone: +227 20 37 11 09
Email: ucpnigerlire@gmail.com

AVIS À MANIFESTATIONS D'INTERÊT

Don IDA N° 580-NE



Pour le recrutement d'un Consultant International chargé de la mise en œuvre de l'approche Formation en Gestion à la Base (FGB) dans le cadre du Projet LIRE (Relance)

1. Le gouvernement du Niger a reçu un Don et un Crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) dans le cadre de la mise en œuvre du Projet NIGER-LIRE (Learning Improvement for Results in Education) et se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif au recrutement d'un Consultant International chargé de la mise en œuvre de l'approche Formation en Gestion à la Base (FGB) dans le cadre du Projet NIGER LIRE (Relance).

2. Objectifs de la mission

La mission a pour objectif une assistante technique à la mise en œuvre de la Formation en Gestion à la Base (FGB) du Projet LIRE dans le cadre de sa phase pilote.

Il s'agit de mettre en œuvre la Phase pilote du projet pour la FGB et les CDP qui porte en première année du projet sur 200 écoles primaires et 100 collèges qui seront sélectionnés dans les 5 régions d'intervention du projet à raison de 60 par région (dont 40 écoles primaires et 20 collèges) et 50 écoles Makaranta. Cette phase expérimentale permettra de mettre en place le dispositif de d'accompagnement, de formation et de gestion, de corriger au fur et à mesure les erreurs et tirer les enseignements pour une meilleure gestion des CBP l'année suivante. Elle concernera aussi les CDP des ENI, de l'ENS, des Régions et des inspections/DDES.

Plus spécifiquement, il s'agit de procéder :

- A l'élaboration des modules et guide de formation de la FGB;
- Au renforcement des capacités des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du programme FGB ;
- A la planification, à la coordination, au suivi et à l'accompagnement de la mise en œuvre de la FGB ;
- A l'appui au recrutement de personnes ressources pour la mise en œuvre de la FGB et des contrats de performance;

- A la coordination et à la supervision de la mise en œuvre des contrats de performance.

3. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter la mission (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, CV actualisé, etc.) ;

4. Qualifications du consultant : L'Expert International en Formation en Gestion à la Base (FGB) doit répondre aux exigences suivantes :

- ✓ Diplôme d'au moins BAC + 7 en économie, droit, sciences sociales, management des organisations ou équivalent ;

- ✓ Avoir une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans le domaine de l'éducation dont cinq (5) années d'expérience en FGB (Avoir réalisé au moins deux (2) missions similaires dans des pays de la sous-région avec un contexte similaire et avoir une expérience en matière de Formation en Gestion à la Base de projet financé par la Banque Mondiale serait un atout) ;

- ✓ Avoir réalisé ou participé à la réalisation d'au moins une (01) mission en matière de Contrats de performance au cours des cinq dernières années dans des pays de la sous-région avec un contexte similaire (Avoir une expérience en matière de Contrat de performance de projet financé par la Banque Mondiale serait un atout) ;

- ✓ Avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans dans le domaine de l'approche communautaire (Avoir réalisé ou participé à la réalisation d'au moins une (1) mission similaire dans des pays de la sous-région avec un contexte similaire) ;

- ✓ Avoir réalisé ou participé au moins à une (1) mission de suivi-évaluation de projet (Avoir une expérience en matière de suivi-évaluation de projet financé par la Banque Mondiale serait

un atout) ;

- ✓ Avoir une excellente capacité de rédaction en français.

5. La durée de la mission est de 12 mois, renouvelable en cas de besoin exprimé par le MEN, et après évaluation des performances.

6. Le consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection Consultant Individuel (CI), telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants - Juillet 2016 Révisions Novembre 2017 et Août 2018).

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous du lundi au jeudi de 8 heures à 17 heures et le vendredi de 8 heures à 12 heures.

8. Les manifestations d'intérêts rédigées en français doivent être envoyées par mail ou déposées sous pli fermé à l'adresse suivante : Rue KK6, face espace forestier, Quartier Koira Kano, Niamey – NIGER, Téléphones : +227 20 37 11 09 / 88 15 55 55, **le Vendredi 05 novembre 2021 à 13 heures (heure locale)**, avec mention dans l'objet : « **Recrutement d'un Consultant International chargé de la mise en œuvre de l'approche Formation en Gestion à la Base (FGB) dans le cadre du Projet LIRE (Relance)** ».

Unité de Coordination du Projet Learning Improvement for Results in Education

Téléphone : +227 20 37 11 09 / 88 15 55 55

Email: ucpnigerlire@gmail.com et aoulayah@yahoo.fr

**Le Coordonnateur
Dr Aoula YAHAYA**

REPUBLIQUE DU NIGER
Ministère de l'Éducation Nationale
Secrétariat Général du MEN
Projet NIGER- LIRE (Learning Improvement
for Results in Education)
Unité de Coordination du projet
Téléphone: +227 20 37 11 09
Email: ucpnigerlire@gmail.com

AVIS À MANIFESTATIONS D'INTERÊT

Don IDA N° D 580-NE et Crédit IDA N° 6572-NE



Pour le recrutement d'un Consultant International Sénior pour un Appui Technique en Suivi Evaluation au Projet Niger LIRE.

1. Le gouvernement du Niger a reçu un don et un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) dans le cadre de la mise en œuvre du Projet NIGER-LIRE (Learning Improvement for Results in Education) et se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif au recrutement d'un Consultant International Sénior pour un Appui Technique en Suivi Evaluation au Projet Niger LIRE.

2. Objectif et étendue de la mission du Consultant International Sénior

L'objectif global assigné à cette prestation est d'appuyer l'UCP du projet Niger LIRE à mettre en place et à opérationnaliser son mécanisme de suivi évaluation.

A cet effet, le Consultant International en suivi-évaluation aura pour mission d'appuyer l'UCP dans : (i). L'élaboration et la mise en place du dispositif de suivi-évaluation du projet y compris la proposition et la mise en place du type de base de données permettant la collecte, le traitement et la mise à jour des données du projet ; (ii) l'élaboration du manuel du suivi-évaluation ; (iii) l'interfaçage entre la base de données du suivi évaluation et celle de la gestion financière et comptable déjà opérationnelle ; (iv) la formation des différents partenaires d'exécution du projet pour faciliter la bonne mise en œuvre du dispositif et réussir son appropriation ; (v) accompagner l'UCP et les autres partenaires du projet dans la phase expérimentale de mise en œuvre du dispositif et apporter les correctifs nécessaires sur la base de données des enseignements de cette phase.

3. Qualifications du consultant International Sénior pour un Appui Technique en Suivi Evaluation

Le Consultant doit avoir le profil suivant:

a) Un diplôme de troisième cycle universitaire en économie, planification, statistique sciences sociales, gestion des organisations, ingénierie informatique ou équivalent ;
b) Il doit justifier d'au moins dix (10) ans d'expériences en matière de suivi-évaluation de projet et d'au moins deux (2) missions similaires à l'international en matière de programmation, suivi-évaluation et de diagnostic des systèmes

d'information et de gestion des bases de données auprès de projets à financement extérieur (Banque Mondiale, BAD, AFD, etc.) lors des 5 dernières années (2018-2017-2018-2019 et 2020) ;

c) Il doit posséder une expertise en planification et suivi-évaluation des projets notamment d'une expérience dans la mise en place et la maintenance de système de suivi-évaluation et dans la conduite de collecte des données ;

d) Expérience dans l'élaboration de manuel de suivi-évaluation et la formation en suivi-évaluation sur les projets de développement en général et sur des projets du secteur de l'éducation et de la formation en particulier.

Pour les besoins de l'installation d'une application informatique pour la gestion de la base de données du projet et le SGI d'une manière générale, le Consultant International peut s'adjoindre un Informaticien national répondant au profil ci-après :

e) Un diplôme de niveau Bac+5 en informatique (développement d'application et /ou programmation) ;

f) Disposer d'une Expertise avérée d'au moins 5 ans dans la conception et l'implémentation de base de données de projets intervenant dans divers secteurs ;

g) Avoir conduit au moins deux (2) missions similaires au cours des 5 dernières années.

4. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter la mission (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, CV actualisé, etc.).

5. Durée de la mission

La durée de la mission est estimée à cent vingt (120) jours, hors délais d'approbation des outputs, répartis entre 2021 et 2022 comme suit :

a) Première étape : Elaboration du manuel du suivi-évaluation ainsi que les différents outils de collecte des données et le plan d'évaluation de la qualité des données, pour une durée de 30 jours ;

b) Deuxième étape : Conception et opérationnalisation du dispositif de suivi évaluation et développement de la base des données y compris la validation et la formation des acteurs pour une durée de 30 jours ;

c) Troisième étape : Appuis perlés de 15 jours par trimestre au 4ème trimestre de l'année 2021 et 1er, 2ème et 3ème trimestre de l'année 2022, dont 10 jours de mission terrain et 5 jours d'appui à distance chaque trimestre. Cette étape aura une durée de 60 jours.

6. Lieu d'exécution de la mission

La mission se déroulera au Niger, dans tous les sites d'intervention du projet.

Le consultant réalisera la mission dès la signature du contrat. Pour les différentes rencontres auxquelles le Consultant aurait besoin, les acteurs et structures concernés sont basés aussi bien à Niamey qu'à l'intérieur du pays.

7. Le recrutement se fera suivant la méthode de sélection de consultants individuels (SCI) conformément aux dispositions de passation des marchés contenues dans le « **Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI)** » de la Banque mondiale, adopté en juillet 2016 et révisé en novembre 2017 et en Août 2018.

8. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous du lundi au jeudi de 8 heures à 17 heures et le vendredi de 8 heures à 13 heures.

9. Les manifestations d'intérêts rédigées en français doivent être déposées sous pli fermé à l'adresse suivante : **Rue KK6, face espace forestier, Quartier Koira Kano, Niamey – NIGER, Téléphones : +227 20 37 11 09 / 88 15 55 55 , avant le 16 novembre 2021 à 12h30**, avec mention dans l'objet : « Recrutement d'un Consultant International Sénior pour un Appui Technique en Suivi Evaluation au Projet Niger LIRE », à n'ouvrir qu'en séance.

**Unité de Coordination du Projet
Learning Improvement for Results in
Education**

**Téléphone : +227 20 37 11 09
88 15 55 55**

**Email : ucpnigerlire@gmail.com et
aoulayah@yahoo.fr**

Dr Aoula YAHAYA

● Remise d'un don au Conseil national des personnes âgées

Un appui pour améliorer les conditions de vie des bénéficiaires

Le ministre de la santé publique, de la population et des affaires sociales Dr. Illiassou Idi Mainassara a procédé, hier matin à Niamey, à la remise officielle d'un don au conseil national des personnes âgées de Dosso et aux auxiliaires à la retraite du ministère de la santé publique. Ce geste s'inscrit dans le cadre de la commémoration de la Journée personnes âgées placée sous le thème "repenser la protection des personnes âgées après la pandémie de la covid 19. D'une valeur de 3 958 500, le don est composé essentiellement de 110 sacs de riz de 25 kg, 55 cartons de savon de Marseille, 110 nattes en plastique, 110 bouilloires, 55 bidons d'huile de 5 litres, 35 sacs de mil de 50kg, 55 couvertures, 10 cannes et 9 ballots de moustiquaires imprégnées. Ce don vise à contribuer à l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires.

Acette occasion, le ministre de la santé publique, de la population et des affaires sociales, Dr. Illiassou Idi Mainassara, a rappelé que les Nations Unies considèrent comme personnes âgées, l'ensemble des hommes et des femmes qui ont atteint ou dépassé l'âge de 60 ans. Les personnes âgées constituent la frange la plus

susceptible de développer la forme grave de la covid 19. Selon lui, ces personnes sont aussi une source d'inspiration pour les autres. C'est pourquoi, a souligné le ministre de la santé, que les autorités du pays accordent un intérêt particulier pour une mise en œuvre des politiques et des stratégies allant dans le sens d'améliorer les conditions de vie des po-



Aboubacar Abzo/ONEP

Remise symbolique du don aux bénéficiaires

pulations en général et le bien-être des personnes âgées en particulier. Poursuivant, il a indiqué que la personne âgée a vécu et accumulé de l'expérience, plus une bonne dose de philosophie et de sagesse. Eu égard à son statut social, cette personne mérite respect et considération et doit être ménagée tant du point de vue de sa santé que celui de ses besoins quotidiens. Plusieurs actions ont été entreprises dont la création

d'une direction nationale des personnes âgées et l'installation officielle du conseil national des personnes âgées et ses démembrements au niveau des régions, départements et communes, a ajouté Dr. Illiassou Idi Mainassara. Le ministre de la santé a en outre relevé que dans toutes les sociétés, les personnes âgées constituent l'une des couches sociales les plus fragiles à cause de la spécificité de leur vulnérabilité.

Aussi, la grande majorité d'entre elles est isolée, souvent victimes de maladies handicapantes comme les accidents vasculaires entraînant la paralysie des membres, des troubles de vision et de mémoire. C'est pourquoi, a-t-il dit, elles doivent bénéficier de soins de santé, d'une alimentation adéquate, d'un habillement décent et adapté, de transport et surtout d'affection de la part de leur entourage familiale en particulier et de la communauté en général. Pour sa part, le président du conseil national des personnes âgées, M. Garba Oumarou a remercié les autorités, et rassuré que cet appui ira là où le besoin se fera sentir plus particulièrement chez les personnes les plus vulnérables.

Farida Ibrahim Assoumane

● Atelier de formation des membres du dispositif national sur l'ARP

Former les participants sur la convention internationale de la protection des végétaux

Le directeur général de la protection des végétaux, M. Aminou Jadi a présidé, hier matin, l'ouverture de l'atelier de formation des membres du dispositif national sur l'analyse du risque phytosanitaire et la validation de la liste des organismes nuisibles de quarantaine. Cet atelier de deux jours a pour but de former les participants sur la convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV), la définition de concepts entre autres : l'organisme nuisible de quarantaine, la différence entre une liste de quarantaine A1 et A2, norme et enfin sur le processus d'élaboration d'une norme internationale des mesures phytosanitaires (NIMP), (exemples de quelques normes notamment l'analyse du risque phytosanitaire (ARP)).

Dans son mot d'ouverture, le directeur général de la protection des végétaux a rappelé que le conseil des ministres statutaire de l'UEMOA a adopté le 6 avril 2007 le règlement 007/2007/CM/UEMOA relatif à la sécurité sanitaire des végétaux des animaux et des aliments dans l'Union. Et pour la mise en application des dispositions réglementaires dudit règlement, la commission a recours à l'analyse des risques sanitaires et phytosanitaires comme méthode objective et justifiable pour évaluer les risques SPS dans l'Union (Art. 27) et dispose que les Etats membres se ré-

férent pour son application à la liste des hôtes et des organismes nuisibles de quarantaine non existants dans l'espace phytosanitaire UEMOA et existants mais réglementés (Art. 54). C'est dans ce cadre que les pays membres de l'UEMOA bénéficient d'un appui financier pour la mise en place d'un dispositif ARP et de l'élaboration et/ou de la réactualisation de la liste des organismes de quarantaine. Cet appui de l'UEMOA au Niger, a confié M. Aminou Jadi, a abouti à la création d'un dispositif national d'analyse du risque phytosanitaire dénommé (DN-ARP-Niger)

par arrêté ministériel n° 160/MAG/DGPV du 6 mai 2021, dont la mise en place officielle sera couplée au présent atelier de formation des membres. Il a aussi ajouté que le 19 juillet 2019, des experts issus des universités, des institutions (INRAN, AGRHYMET...) et des directions générales, notamment la DGA, la DGPV, la CNLA..., ont élaboré et validé une liste nationale des organismes nuisibles de quarantaine pour les semences avec le financement du CORAF. Selon lui, cette liste devrait être complétée pour prendre en compte ceux de cultures.

Auparavant, le directeur général de la protection des végétaux a déclaré que des conventions internationales et régionales ainsi que des textes réglementaires ont été pris et adoptés par les pays afin d'empêcher l'introduction d'organismes nuisibles à travers les échanges commerciaux. Il s'agit notamment de la convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) que le Niger a ra-



Aboubacar Abzo/ONEP

Lancement de l'atelier sur l'ARP

tifiée en 2006. Cette convention faut-il le noter, a pour objectif principal d'empêcher l'introduction d'organismes nuisibles dans les pays à travers les échanges commerciaux.

Au niveau sous régional, a soutenu M. Aminou Jadi, les organismes nuisibles constituent une préoccupation majeure dans les stratégies nationales des pays de l'espace UEMOA. Cette préoccupation se justifie par les libre-échanges de marchandises notamment les végétaux et produits végétaux dans l'espace.

En effet, à travers ces échanges commerciaux, le

risque d'introduction d'organismes nuisibles de quarantaine est élevé, d'où la nécessité d'intensifier le contrôle au niveau des frontières par la mise en place d'un dispositif d'analyse du risque phytosanitaire dans chaque pays membre. La mise en place officielle du dispositif permettra alors de mettre en œuvre les activités qui leur sont attribuées conformément à l'arrêté ci-dessus évoqué. Aussi par cette formation, les participants auront à réactualiser la liste de quarantaine pour les cultures qui date de 1997.

● **Rahila Tagou**

● Concert de « Nuits du Hip Hop » Vibrantes retrouvailles entre les pionniers et les vedettes du rap nigérien

La musique urbaine nigérienne était à l'honneur, samedi dernier au Centre Culturelle Franco-Nigérien (CCFN) Jean Rouch de Niamey, à l'occasion des Nuits du Hip Hop. Ce sont des retrouvailles très instructives pour la jeune génération d'artistes. C'est aussi l'occasion pour les pionniers de vivre en live l'évolution du mouvement. En effet, entre une première génération engagée ayant marqué la décennie 1996-2007 dont le succès classait le Niger 4^{ème} au monde et 2^{ème} en Afrique après le Sénégal, et des artistes de la jeune génération éprouvée par l'absence d'industrie musicale et plus préoccupée par le showbiz en quête de fans sur les réseaux sociaux et à travers les télévisions, qu'à faire le plein des salles de concerts, les rappers se sont partagés la scène. L'évènement a été rehaussé par la présence du ministre en charge de la culture et de plusieurs acteurs culturels.

Réunir autant de pionniers et étoiles montantes du Hip Hop Nigérien est le pari gagné par Frédéric Péchot de Wass Wong, sous la bannière de son label Magic'Art Multimédia, avec la projection de son film documentaire intitulé « Lil Wal », sur l'histoire du rap au Niger. Abdourahmane Harouna connu sous le pseudo de Killer, aujourd'hui manager du label artistique ArtDisc Record et promoteur du Tremplin d'artistes jeunes talents, livre ses impressions, à sa descente du podium, après une prestation aussi nostalgique qu'enjaillante sur le beat « ir siba » avec ses amis du groupe de rap Guillotine. « Ce cadre réunit non seulement les artistes mais aussi deux générations de public. Ça fait chaud au cœur de voir tout ce public homogène : les femmes, les enfants, et des pères de famille, des adolescents et des jeunes », a-t-il dit, avant d'encourager l'initiative « Nuits de Hip Hop » qui fait renouer avec l'histoire. « Nous comprenons que

ce n'est pas qu'un phénomène de mode qui allait juste passer. Aujourd'hui, le Hip Hop Nigérien tient encore. Et avec ce genre de cadre, nous allons sans doute sauvegarder le mouvement. » Selon le promoteur culturel, l'ancien artiste Killer, le rap nigérien est dépassé parce que les autres pays ont mieux créé un écosystème de production plus adapté au temps, avec des industries musicales proprement dites.

Dans le même rang de la « old school », les vétérans Phéno et son partenaire Péto de la formation Kaidan Gaskia 2 n'ont pas manqué de force pour esquisser des pas de danse sur leur son « Toun Ga Ma ». « C'est comme si nous étions hier, sur la scène. Malgré ses 20ans, c'est un son qui a bien marché. C'est vraiment un sentiment de fierté, un sentiment de mission accomplie », souffle sur notre micro Phéno, dans les coulisses bondés d'artistes.

Ce concert n'aurait pas répondu aux attentes sans le retour sous

les feux de la voix grave féminine, Zara Moussa dite ZM, fidèle à son ton vénère sur les questions des droits de la femme. Elle est, en effet, l'une des premières femmes rappeuses au Niger et a tant décrié avec la rime les violences faites aux femmes, les conditions de la femme rurale et le mariage précoce de jeune fille nigérienne, à travers ses chansons comme « maté gaté », « ma rage » ou « violence ». A 41ans, elle a tenu à faire revivre au public ses temps forts dans rap engagé. « Ça me rappelle des souvenirs très agréables qui remontent à presque 20ans, en 2002 notamment, où j'ai presté sur cette même scène, à l'occasion d'un concours organisé par l'ambassade de France », affirme ZM. Elle croit que c'est toujours le même cri de cœur qui continue avec la jeune génération, mais, dit-elle, avec des styles différents. « Nos rappers d'aujourd'hui ont plus de difficultés. A l'époque, c'était les préjugés sociaux qui considéraient l'hip hop comme une voie de délinquance. On ne nous comprenait pas et ce que nous avions comme avis ne convenait pas au politique. Les réalités ont changé, aujourd'hui c'est le Covid-19 qui est venu faire interdire les spectacles », souligne-elle.

« Le rap nigérien n'est jamais mort et il ne mourra jamais »

Auteur et metteur en scène, Amadou Edouard Lampo estime qu'il y'a une belle évolution à travers les thématiques avec de l'engagement. « L'ancienne génération était très critique sur la vie socio-politique du pays. La nouvelle génération, je la trouve hybride. Le



Les mélomanes ne se sont pas fait supplier pour remplir la tribune

tampon reste quand-même. C'est exceptionnel », s'exclame l'homme de la culture d'un œil d'observateur, sous l'écho de la chanson « 227 MC » du duo fraternel MDM qui dominait les ondes du CCFN pendant qu'il nous accordait l'interview. Edouard Lampo attribue la perte de vitesse du mouvement à l'insuffisance d'investissement dans la production. « Il faut du privé, l'Etat a joué sa partition en créant les conditions de l'émergence des talents, des années durant, c'est le privé qui n'a pas suivi dans ce domaine de la culture en général. C'est là le problème, en réalité. Sinon, il n'est pas question de qualité, ils (nos artistes) n'ont rien à envier à ceux d'autres pays qui dominent le monde de la musique », explique Amadou Edouard Lampo.

« Pourquoi parler de réveil », s'interroge ZM ? Effectivement, le registre d'artistes du moment qui se sont succédé sur le podium (Akeem, Abel Zamani, et High Man, entre autres) motive et illustre aisément les propos du sieur Lampo. « C'est un héritage que nous laissent nos aînés », dicit

High Man. Pour lui, l'on ne devrait pas parler d'ancienne génération du rap, puisque ces pionniers sont toujours restés attachés au mouvement, d'une manière ou d'une autre, et continuent de les guider. « Quand je me trouve à côté d'un Kamikaz, d'un Dany Lee, ou d'un Péto dans la symbiose de ces coulisses, c'est une grande fierté et une opportunité de savoir plus sur leur expérience », ajoute M Béro. Membre du duo Mamaki Boys, évoluant désormais en carrière solo, Aziz Tony pense que les artistes ont, de nos jours, des opportunités énormes de s'autoproduire et de se faire connaître largement possible à travers les plateformes numériques et les réseaux sociaux. Ce faisant, il faudrait des éditions de suite pour les « Nuits du Hip Hop ». « Il nous le faut de temps en temps. Cela valorise le mouvement et rassemble les artistes », estime Aziz Tony qui nourrit l'espoir de voir boostée la musique nigérienne dans son ensemble sur l'échiquier internationale.

● Ismaël Chékaré

● Atelier de validation technique de la stratégie intégrée du MS/P/AS en changement social et comportemental Pour une mise en œuvre efficace et efficiente des programmes de communication en faveur du bien-être de la population

Le ministère de la Santé Publique, de la Population et des Affaires Sociales, a organisé, hier 26 octobre 2021 à Niamey, un atelier de validation technique de la stratégie intégrée en changement social et de comportement. Ladite stratégie prône l'efficacité et l'efficience des programmes de communication du ministère. C'est le secrétaire général du ministère, Dr. Ranaou Abaché, représentant le ministre, qui a présidé la cérémonie de l'ouverture de l'atelier.

Promouvoir un état de bonne santé nécessite le développement d'une compréhension profonde du comportement humain et sociétal. Il faudrait, ensuite, des interventions basées sur les données et les évidences afin de « déclencher une action en faveur d'une adoption accrue de comportements sains par les individus, les couples et les familles, tout en influençant les normes sociales qui

sous-tendent ces comportements », a indiqué le secrétaire général du ministère de la santé publique, de la population et des affaires sociales, Dr. Ranaou Abaché.

En effet, cette stratégie, devait-il préciser, aborde notamment les questions importantes de la Nutrition et de l'alimentation du jeune enfant et du nourrisson, de la santé maternelle, néonatale et infantile (SMNI), de la santé de la



L'ouverture de l'atelier

reproduction, de la planification familiale, de l'eau l'hygiène et de l'assainissement. Le document servira ainsi de repère dans quête du bien-être de la population, puisqu'il promet sans nul doute l'efficacité et l'efficience des programmes de communication du ministère sur le changement so-

cial et comportemental. C'est dans ce cadre que « Breakthrough ACTION », un projet mis en œuvre par Save The Children sous le financement de l'USAID, a prévu d'apporter une assistance technique en Changement Social et Comportemental au Ministère de la Santé Publique de la Popu-

lation et des Affaires Sociales pour élaborer et mettre en œuvre la stratégie intégrée dont la validation technique fait objet du présent atelier, a-t-il souligné.

Selon Dr. Ranaou Abaché, malgré les difficultés, des résultats encourageants ont été obtenus dans les domaines de la santé, à l'actif d'une collaboration étroite entre son département ministériel et les partenaires techniques et financiers.

Rassuré au vu des expertises mobilisées avec une maîtrise des plans et politiques nationaux dans les thématiques concernées, Dr. Ranaou Abaché s'est confié que les travaux déboucheront sur un document consensuel de bonne qualité.

● Ismaël Chékaré

REPUBLIQUE DU NIGER
 MINISTERE DE L'EQUIPEMENT
 SECRETARIAT GENERAL
 DIRECTION GENERALE DES TRAVAUX PUBLICS
 Projet d'Amélioration de la Connectivité dans le Nord – Est du Niger

AVIS À MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

AMI N° 006/ME/SG/DMP-DSP/UCP/PMRC/2021

POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) QUI SERA CHARGÉ DE L'AUDIT FINANCIER ET COMPTABLE DU PROJET D'AMÉLIORATION DE LA CONNECTIVITÉ DANS LE NORD – EST DU NIGER (PACNEN).

1. Le Gouvernement de la République du Niger a demandé un financement de la Banque mondiale pour financer le Projet d'Amélioration de la Connectivité dans le Nord – Est du Niger (PACNEN) et a l'intention d'utiliser une partie du montant du financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Audit financier et comptable du Projet d'Amélioration de la Connectivité dans le Nord-Est du Niger (PACNEN).

2. Les services de consultant (« Services ») comprennent : **lire plus bas les Termes de référence.**

3. L'Unité de Coordination du Projet de Mobilité et Rurale et de Connectivité (PMRC) invite les consultant admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- ✓ les activités principales (domaine d'intervention du consultant) et le nombre d'années d'exercice,
- ✓ l'expérience voulue notamment les références concernant l'exécution des contrats analogues et de même envergures dans la conduite des missions d'audit externe des des projets de développement notamment les projets financés par la Banque mondiale,
- ✓ la capacité technique et administrative du consultant.

4. Il est porté à l'attention des consultant que les dispositions des paragraphe 3.16 et 3.17 du Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement de Juillet 2016, révisé en Novembre 2017 et en Août 2018, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les consultant peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

6. Un consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût, telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement de Juillet 2016, révisé en Novembre 2017 et en Août 2018.

7. Les consultant intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès de l'Unité de Coordination du PMRC sise dans l'enceinte du Ministère de l'Équipement au rond-point de l'Hôpital National de Niamey, Annexe abritant le Cabinet du Ministre de la Communication, Tél. : (+227) 20 73 54 38 aux heures suivantes : du lundi au jeudi de 8 h 00 à 17 h 00, et les vendredis de 8 h 00 à 12 h 00 (Heure locale = GMT + 1).

8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées en quatre (04) exemplaires (1 original + 3 copies), en personne à l'adresse ci-dessus, ou expédiées par courrier électronique aux l'adresses suivantes : **pdilpapst@yahoo.fr** et **salifouabdou1@gmail.com**, **au plus tard le 11 novembre 2021 à 11 heures 00 minutes (Heure locale)**. Les manifestations d'intérêt envoyés électroniquement doivent être en fichier non modifiable (pdf) ou équivalent.

9. En cas de non-confirmation dans un délai de 24 heures ouvrables après leur envoi, de la réception des dossiers

transmis électroniquement, le Consultant doit faire un rappel d'envoi de la confirmation de la réception de son dossier aux adresses électroniques mentionnées ci-dessus. Les Consultants et l'Unité de Coordination du PMRC doivent vérifier dans les dossiers de Boîte de réception et de **SPAM** la réception des dossiers de manifestation d'intérêt électroniques et de toute autre communication relative à la manifestation d'intérêt.

Termes de Reference

I. CONTEXTE

A l'instar de ses autres voisins d'Afrique, les défis d'amorcer un développement durable au Niger restent confrontés à plusieurs aspects majeurs : l'accès à l'eau potable, à la santé, à l'éducation, aux infrastructures diverses (transport, énergie, agriculture, etc.) tant en termes de quantité qu'en qualité, et d'accès aux services économiques (Banque, Marchés, etc.). Avec une population majoritairement rurale (+82%) vivant dans la frange sud et centre du pays principalement de l'agriculture et l'élevage, le pays est exposé du fait de sa position sahélo-saharienne à l'aridité du climat, accentuée par les effets des changements climatiques. Malgré les efforts entrepris pour le financement et l'amélioration de la politique agricole et des infrastructures de communication, le caractère rudimentaire du système de production et la recrudescence des chocs climatiques sapent la performance de ces secteurs vitaux au développement socioéconomique et politique du Niger.

Dans ses efforts inlassables de lutte contre la pauvreté, d'améliorer le capital humain et les conditions de vie des populations, surtout du monde rural, le Gouvernement du Niger s'est doté d'une politique nationale de développement économique et social, qui s'est fixée comme but principal, le développement socio-économique durable qui passe indélébilement par la construction d'infrastructures routières durables. Pour davantage magnifier cette volonté nationale, le Gouvernement a élaboré une Stratégie Nationale des Transports (SNT), comme stratégie de son Plan de Développement Economique et Social (PDES, 2017-2021) endossé par ses partenaires techniques et financiers (PTF) et lequel s'aligne sur les objectifs du Développement Durable qu'il s'est fixé, à savoir, doter le Niger d'une « infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en privilégiant un accès universel, financièrement abordable et équitable ».

C'est dans l'optique de financer une partie de ce programme et s'appuyer sur la nouvelle approche de la Banque mondiale en matière d'infrastructures de développement durables, à contribuer à éliminer la pauvreté rurale au Niger que le Gouvernement du Niger a sollicité et obtenu de la Banque Mondiale ce financement à hauteur de \$155 millions de USD pour la mise en œuvre du Projet d'Amélioration de la Connectivité dans le Nord-Est du Niger (PACNEN). La route Tanout-Tiguidit longue

de 230 km est une portion de la Route Nationale RN°11-Nord qui fait partie du corridor transsaharien qui relie Alger à Lagos en passant par le Niger en désenclavant deux chefs-lieux de région du pays (Zinder et Agadez, distants de 425 km). Elle est vitale non seulement pour les échanges commerciaux entre les zones agricoles excédentaires du sud et le nord du pays mais aussi pour les échanges entre l'Algérie et le Nigeria.

La majorité des tronçons de la route a été constructive en 1987 en 2 voies bitumées de 3 mètres revêtues en enduit superficiel bicouche et deux accotements d'un mètre de part et d'autre en monocouche pour une largeur totale de 8 mètres en plateforme. Après 32 ans de service et n'ayant pas reçu d'entretien périodique pour prolonger sa durée de vie, l'état de la route s'est dégradé à un niveau hors d'entretien provoquant un coût d'exploitation de véhicule, un temps de parcours et un risque de sécurité routière élevés. Soucieux du désenclavement interne et externe du pays, le gouvernement du Niger a commencé à chercher des financements pour la réhabilitation des tronçons. Le gouvernement a pu sécuriser le financement d'environ 200 km sur les 450 km reliant Agadez à Zinder à travers le Fonds Européen de Développement (FED), à savoir : (i) le tronçon Zinder – Soraz (40km); (ii) le tronçon Soraz – Tarket (98km); (iii) le tronçon Agadez – Tiguidit (62km), dont la réception provisoire a été faite il y a quelques mois. Similairement, le tronçon de Nigéria à Zinder (Niger) est en bon état, avec des travaux récemment financés par le FED, et la route Agadez – Arlit est en chantier de réhabilitation sous un financement PPP avec AREVA. Le tronçon Arlit jusqu'à la frontière avec l'Algérie est aussi en construction sur des fonds Arabes et de la BAD.

Ce support financier de la Banque mondiale vient ainsi compléter l'intervention de l'Union Européenne sur les 200km de route déjà financés par le Fonds Européen de Développement (FED) dont une partie est déjà réceptionnée (Agadez-Tiguidit, 62km), et une autre encore en réhabilitation (Zinder-Tanout, 138km) en finançant le maillon manquant de la section nigérienne de la transsaharienne qui est la réhabilitation du tronçon Tanout – Tiguidit. C'est dire toute l'importance et la justification socio-économique, culturelle et politique du projet d'appui au développement du Corridor Transsaharien Tanout-Tiguidit qui cadre parfaitement avec les objectifs de la politique nationale de développement économique et sociale du Niger.

L'objectif général de développement proposé de ce projet est d'"améliorer la connectivité et la sécurité routière aux opportunités sociales et économiques entre Tanout-Tiguidit (230 Km), et faciliter le commerce le long du corridor".

De façon spécifique, les objectifs du projet sont :

- Réduire les coûts d'exploitation et le temps de parcours et augmenter l'accessibilité (acceptabilité/recevabilité/portabilité), surtout pour les familles/populations pauvres ;
- Renforcer la sécurité du tronçon de manière à réduire le nombre d'accidents, de tués et/ou de blessés graves chaque année ;
- Protéger et améliorer les moyens de subsistance des

populations le long du corridor ;

-Renforcer la présence de l'Etat tant en milieu rural/local qu'au niveau des frontières ;

-Etc.

Les interventions du projet seront structurées autour des quatre composantes ci-dessous :

Composantes détaillées du Projet

Les interventions du projet seront structurées autour des quatre **composantes principales décrites ci-dessous** :

Composante 1 : Reconstruction, entretien et amélioration de la sécurité le long du tronçon Zinder - Agadez de la route nationale n°11. Ce volet est conçu pour soutenir la stratégie du gouvernement nigérien visant à améliorer la connectivité au sein du pays en facilitant la circulation en toute sécurité des personnes et des biens sur l'un des principaux axes routiers vitaux, à savoir la RN n°11 qui relie la partie sud du pays aux régions du nord.

Sous-composante 1.1: Reconstruction et entretien de la section Zinder - Agadez. Comprendra comme activités principales (i) la réhabilitation du tronçon routier de 226 km entre Tanout et Tiguidit ; et (ii) la gestion et l'entretien basés sur les performances du tronçon routier de 425 km entre Zinder et Agadez. Ces activités sont combinées pour être exécutées par les mêmes entrepreneurs dans le cadre de contrats routiers à long terme (8 ans) basés sur les résultats et les performances (voir encadré 1 ci-dessous pour plus de détails). Les autres activités incluses dans ce volet sont : (a) études techniques d'ingénierie, y compris les mesures de résilience climatique et de sécurité routière, et préparation des dossiers d'appel d'offres pour les activités liées au projet ; (b) préparation d'instruments de sauvegarde environnementale et sociale ; (c) mise en œuvre du plan d'action de réinstallation (PAR) ; (d) vérification du respect par les entrepreneurs des critères techniques et de performance établis dans les contrats du PAR ; (e) audits techniques par des tiers ; et (f) audits environnementaux, sociaux et de sécurité par des tiers des travaux de génie civil. Les activités comprendront également la formation sur le terrain de la main-d'œuvre non qualifiée vivant dans la zone du projet et employée dans la réalisation de travaux de réhabilitation et d'entretien des routes, ainsi que des services de conseil technique, des activités de renforcement des capacités et des formations pour la DGGT, en particulier dans le domaine des OPRC. Cette sous-composante encouragera également la participation des femmes (tout comme la composante 2) et comprendra des mesures de prévention et d'atténuation de l'exploitation et des abus sexuels (EAS) et du harcèlement sexuel (SH) liées au projet (tout comme la composante 3).

Sous-composante 1.2: Programme d'amélioration de la sécurité routière le long du tronçon routier Zinder - Agadez. renforcera la capacité d'ANISER et améliorera les conditions de sécurité routière du tronçon Agadez-Zinder sur la base de la meilleure "approche de système sûr" internationale. Le projet financera des activités globales comprenant des infrastructures routières sûres, l'amélioration des interventions après un accident pour sauver des vies, des mesures de dissuasion et de sensibilisation, et l'amélioration de la collecte de données sur les accidents. Les activités de sécurité routière éligibles à financer dans le cadre de ce sous-volet sont les suivantes (i) les audits et les inspections de sécurité routière, (ii) la conception technique des améliorations de la sécurité routière en réponse aux lacunes de sécurité identifiées, (iii) l'acquisition d'équipements logistiques pour améliorer le temps d'intervention après un accident, (iv) l'assistance technique pour améliorer la collecte, le

traitement et l'utilisation des données sur les accidents de la route le long du tronçon Agadez-Zinder, (v) les campagnes de sensibilisation à la sécurité routière destinées aux usagers de la route et aux communautés, et (vi) l'assistance technique et les activités de renforcement des capacités pour ANISER (e.g. renforcement des capacités de gestion de la sécurité routière d'ANISER afin d'améliorer et de renforcer les connaissances en matière de sécurité routière et de concevoir un projet de sécurité routière ; évaluation des besoins de formation ; développement des capacités).

Composante 2: amélioration de l'accessibilité et des infrastructures communautaires le long de la route nationale n°11

Cette composante renforcera le climat et la résilience économique des populations vivant le long du tronçon Zinder - Agadez de la RN No11 en finançant environ 100 km de routes d'accès rurales, de petites infrastructures communautaires le long de la zone d'influence du projet, et des activités de renforcement des capacités pour consolider les connaissances et les compétences des femmes. Le financement de infrastructure communautaire ainsi que des routes rurales devrait permettre de maximiser les bénéfices du projet pour la population de la zone d'influence du projet, de renforcer l'engagement et appropriation de la communauté locale.

Les activités à financer seront sélectionnées en étroite consultation avec les communautés locales et les autres projets en cours de réalisation dans la région et comprendront (a) des activités engagement des citoyens, principalement des consultations avec les communautés locales pour identifier et hiérarchiser leurs besoins, un suivi communautaire pendant les travaux et la maintenance, un mécanisme de recours qui intègre les structures traditionnelles d'intermédiation et de résolution des conflits ; (b) des études environnementales, sociales et d'ingénierie et la préparation de dossiers d'appel d'offres, y compris l'analyse de la faisabilité de l'utilisation des énergies renouvelables telles que les panneaux solaires pour la fourniture d'électricité ; (c) travaux de génie civil et équipements dont la conception et les matériaux tiennent compte de la vulnérabilité au changement climatique et de la gestion des risques, ainsi que l'inclusion d'énergies renouvelables pour la fourniture d'électricité, lorsque cela est possible ; (d) supervision ; (e) audits techniques par des tiers ; (f) études d'impact ; (g) activités de formation et de renforcement des capacités ; (h) évaluations et plan d'action pour promouvoir les possibilités d'entrepreneuriat des femmes.

Les critères et procédures d'identification des routes d'accès rurales et des petites infrastructures communautaires à soutenir dans le cadre de ce volet seront détaillés dans le manuel de mise en œuvre du projet (PIM). Les petites infrastructures communautaires seront de différents types d'infrastructures socio-économiques de base basées sur les besoins et la demande de la communauté, tiendront compte des considérations de résilience climatique et comprendront entre autres (i) la construction ou la réhabilitation de marchés à bestiaux, de points d'eau pour le bétail et de parcs de vaccination, (ii) la construction ou la réhabilitation d'écoles et de centres de santé, y compris la fourniture d'un accès à Internet, (iii) la création de centres multimédia communautaires (équipés d'ordinateurs, d'un mini réseau Wi-Fi, de terminaux de paiement, etc.) et la formation des communautés locales, (iv) la construction ou la réhabilitation de gares routières ou de plateformes logistiques, et (v) le soutien aux groupes de femmes par

des formations et des équipements.

Les activités spécifiques visant à renforcer l'autonomie économique des femmes et à contribuer à la réduction des écarts entre les sexes en matière d'emploi seront axées sur (i) Renforcer les connaissances et les compétences des femmes et de leurs organisations. Le projet s'associera à des ONG pour améliorer les compétences des femmes en intégrant des compétences pratiques dans les formations destinées aux travailleurs chargés de la réhabilitation et de l'entretien des routes rurales. La formation aux compétences de la vie courante ira au-delà de celles qui sont nécessaires à la réhabilitation et à l'entretien des routes et en inclura d'autres qui peuvent contribuer aux futures possibilités d'emploi pour les femmes, comme l'épargne, l'inclusion financière, la négociation, ainsi que des informations sur la prévention et la lutte contre la violence sexiste. (ii) Améliorer l'accès des femmes à de meilleurs emplois et opportunités. Étant donné que les données montrent que les femmes sont confrontées à différents obstacles à l'emploi et que la ségrégation sexuelle existe dans le secteur de la construction, le projet veillera à ce que les femmes participent aux possibilités de réhabilitation et d'entretien des routes qui seront créées. Pour ce faire, une analyse des obstacles et des facilitateurs auxquels les femmes sont confrontées dans le secteur sera réalisée et un plan d'action pour l'égalité des sexes sera élaboré pour s'attaquer à ces obstacles, y compris la formation, la fourniture d'un salaire égal, les politiques de lutte contre le harcèlement sexuel sur le lieu de travail et, éventuellement, le pilotage d'activités innovantes comme la conception et la mise en œuvre de garderies communautaires.

Composante 3: soutien à la gestion et à la mise en œuvre des projets. Cette composante financera la gestion globale du projet et la coordination des activités, les activités visant à prévenir et à atténuer les risques d'ESE/SH et de violence contre les enfants (VAC) liés aux chantiers de travaux de génie civil du projet, ainsi que l'évaluation et la gestion des risques pour la sécurité humaine (y compris la traite des êtres humains).

Sous-composante 3.1: Gestion du projet.

Les activités à financer comprennent : (a) la rémunération du personnel clé de l'unité de coordination du projet (UCP) ; (b) les audits financiers externes ; (c) les frais de fonctionnement (y compris des coûts liés au matériel roulant nécessaire pour implementation du projet); (d) les frais d'assistance technique et de formation ; (e) acquisition de mobilier et d'équipement de bureau ; (f) le suivi et l'évaluation ; (g) le contrôle de la conformité des garanties environnementales et sociales (personnel, déplacements et autres ressources) ; (h) les études impact du projet ; et (i) la préparation et la mise en œuvre d'un plan de gestion de la sécurité ; et (j) l'évaluation du cadre juridique de protection des données, conformément aux bonnes normes internationales, et la mise en œuvre de mesures d'atténuation et/ou de recommandations spécifiques au projet. En raison de l'étendue de la zone du projet, de la situation sécuritaire instable dans la bande sahéenne et de l'impact de COVID-19, le projet s'appuiera sur une variété d'approches intelligentes utilisant les technologies numériques pour faciliter la mise en œuvre des activités du projet, le processus de consultation, ainsi que pour améliorer le suivi et l'évaluation. Les activités incluront, mais ne se limitent pas à (a) la surveillance directe à distance à l'aide d'images satellites; (b) l'utilisation de téléphones intelligents pour la collecte de données routières (telles que l'état de la route avant et après les travaux de génie civil); (c) les

mécanismes de surveillance itérative des bénéficiaires par téléphone mobile; et (d) l'initiative de géo-habilitation pour le suivi et la supervision (GEMS).

Sous-composante 3.2: surveillance de exploitation et des abus sexuels (EAS), du harcèlement sexuel (SH) et des risques de traite des êtres humains.

Reconnaissant qu'il existe un risque important d'EES/SH dans les zones du projet, le projet a développé une approche solide basée sur la "Note de bonne pratique pour aborder la violence basée sur le genre dans le financement des projets d'investissement (IPF) impliquant de grands travaux de génie civil" de la Banque mondiale. Cette sous-composante financera des activités destinées à prévenir et à atténuer le risque d'EES/SH et les risques d'ACC liés aux sites de travaux de génie civil du projet, ainsi que leur suivi (voir l'annexe 3 pour plus de détails). La coordination de ces activités impliquera le recrutement d'un spécialiste de la VBG pour l'UCP et la mise en œuvre de ces activités fera appel à une ONG spécialisée ayant une grande expérience de travail sur les questions d'EES/SH au Niger. Cette composante financera également le renforcement des capacités du personnel du projet sur les préoccupations liées à la surveillance des risques de traite des êtres humains le long du corridor (voir l'annexe 4 pour plus de détails).

Les activités spécifiques à financer dans le cadre de ce sous-volet comprennent, sans s'y limiter, les éléments suivants (a) l'évaluation des besoins des survivants et des services de santé liés à l'EES/SH disponibles dans les zones de projet ; (b) la sensibilisation et la consultation de la communauté concernant l'EES/SH, le CAV et les risques de traite des êtres humains (en tenant compte des considérations éthiques) ; (c) le suivi de la mise en œuvre des clauses contractuelles liées à l'EES et au CAV [par exemple, signature de codes de conduite (CDC), briefing quotidien obligatoire sur l'EES/SH] et le signalement des cas de non-respect identifiés ; (d) la mise en place et l'opérationnalisation d'un mécanisme de recours en cas de grief (MRG) adapté et efficace en matière d'EES/SH et de CR (différent du MRG du projet ordinaire) qui permettrait de préserver la confidentialité des informations relatives aux survivants et l'anonymat des plaintes ; et e) la fourniture de services adéquats aux survivants en cas d'EES/SH ou de CR.

Composante 4: Composante intervention d'urgence.

Suite à une crise ou une urgence éligible, le bénéficiaire peut demander à l'association de réaffecter les fonds du projet pour soutenir l'intervention d'urgence et la reconstruction. Cette composante puiserait dans les ressources non engagées au titre du projet d'autres composantes du projet pour couvrir les interventions d'urgence. Un manuel de mise en œuvre du projet de la composante d'intervention d'urgence, acceptable par l'Association, pour la mise en œuvre du plan intervention d'urgence, sera préparé et constitue une condition de décaissement pour cette composante.

Conformément à la section 4.09 (b) des conditions générales il est prévu la réalisation des audits comptables et financiers. Les exercices à auditer concernent les trois premières années à partir de la date de mise en vigueur du projet qui devrait intervenir en 2021. Le premier audit pourrait porter sur un exercice de plus de 12 mois en fonction de la date de mise en vigueur du projet. Les deux exercices suivants porteront sur des périodes de 12 mois allant du 1er janvier au 31 décembre.

II. OBJECTIF DE L'AUDIT

L'objectif de l'audit financier et comptable est de permettre d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière de chaque exercice fiscal du projet à la fin de chaque exercice fiscal et s'assurer que les ressources

mises à la disposition du projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue d'atteinte des objectifs de développement du projet.

Les états financiers qui sont produits par l'Unité de Gestion du projet sont établis conformément aux dispositions des clauses de financement et aux lois et règlements en vigueur au Niger, de sorte qu'ils rendent compte des transactions financières du Projet d'Amélioration de la Connectivité dans le Nord-Est du Niger (PACNEN).

III. PREPARATION DES ETATS FINANCIERS ANNUELS

La responsabilité de la préparation des états financiers incluant les notes annexes relève de l'Unité de Coordination du Projet d'Amélioration de la Connectivité dans le Nord-Est du Niger (PACNEN) en conformité avec les principes du SYSCOHADA.

L'auditeur est responsable de la formulation d'une opinion sur les états financiers fondée sur les normes d'audit internationales ISA (International Standards on Auditing) édictées par la Fédération Internationale des Experts-Comptables IFAC (International Federation of Accountants) à la fin de chaque exercice fiscal et s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du Projet. En application de ces normes d'audit, l'auditeur demandera à l'Unité de Coordination du Projet d'Amélioration de la Connectivité dans le Nord-Est du Niger (PACNEN) une lettre de confirmation engageant la responsabilité des dirigeants dans l'établissement des états financiers et le maintien d'un système de contrôle adéquat.

IV. ETENDUE DE L'AUDIT

La mission d'audit portera sur les trois premiers exercices du projet, à partir de la date de mise en vigueur. Comme indiqué ci-dessus, l'audit sera réalisé conformément aux normes internationales d'audit (International Standards on Auditing-ISA) édictées par l'IFAC et inclura les tests et les procédures d'audit ainsi que les vérifications que l'auditeur jugera nécessaires au regard des circonstances. L'auditeur s'assurera que :

a) Toutes les ressources du projet ont été employées conformément aux dispositions de l'accord de financement applicable, dans un souci d'économie et d'efficacité, et uniquement aux fins pour lesquelles elles ont été fournies.

b) Les fonds de contrepartie nationale (budget de l'Etat) ont été obtenus et employés conformément aux dispositions des accords de financement applicables, dans un souci d'économie et d'efficacité, et uniquement aux fins pour lesquelles ils ont été fournis.

c) Les acquisitions des biens et services financés ont fait l'objet de marchés passés conformément aux dispositions de l'accord de financement applicable, fondés sur les procédures de passation de marché de la Banque Mondiale et ont été proprement enregistrés dans les livres comptables. Les contrôles sur la passation des marchés porteront entre autres sur les documents de passation et d'exécution des contrats/ marchés :

-l'existence de plans de passation des marchés approuvés et les preuves y afférentes ;

-les rapports de manifestation d'intérêt, les termes de référence, les lettres d'invitation pour les consultants individuels, les demandes de propositions, et les dossiers d'appel d'offres, les propositions/ offres des soumissionnaires, les rapports de comparaison de CV/ d'évaluation des propositions/ d'évaluation des offres, les

projets des contrats et les PV de négociations et les contrats/ marchés signés ; l'approbation par les personnes autorisées aux différentes étapes du processus de passation des marchés,

-le respect des méthodes de passations approuvées dans le plan de passation de marché et les méthodes utilisées pour les contrats signés ;

-les rapports déposés par les consultants, les attestations des services faits, les PV de réception des fournitures/ travaux ;

d) Tous les dossiers, comptes et écritures nécessaires ont été tenus au titre des différentes opérations relatives au projet (y compris les dépenses couvertes par des relevés de dépense ou les rapports de suivi financiers – (RSF). Il devrait exister des relations de correspondance évidentes entre les livres de compte, les rapports présentés à la Banque et les différentes pièces comptables.

e) Le compte désigné a été géré conformément aux dispositions des accords de financement applicable ;

f) Les états financiers du projet sont préparés sur la base de l'application systématique des normes du SYSCOHADA et donnent une image fidèle de la situation financière du projet à la fin de chaque exercice ainsi que des ressources reçues et des dépenses effectuées au cours de l'exercice clos à cette date ;

g) La performance financière globale du projet est satisfaisante.

h) Les actifs immobilisés du projet sont réels et correctement évalués et le droit de propriété du projet ou des bénéficiaires sur ces actifs est établi en conformité avec les accords de financement ;

i) h. Les dépenses inéligibles dans les demandes de remboursement de fonds identifiées lors de l'audit ont été remboursées au Compte Désigné. Ces dépenses feront l'objet d'une note séparée dans le rapport d'audit.

En conformité avec les normes de l'IFAC, l'auditeur devra accorder une attention particulière aux points suivants :

a) **Fraude et Corruption** : Conformément à la norme ISA 240 (Prise en compte du risque de fraude et d'erreur lors de l'audit des comptes), l'auditeur devra identifier et évaluer les risques de fraude, obtenir ou fournir des preuves d'audit suffisantes d'analyse de ces risques et traiter de manière appropriée les fraudes identifiées ou suspectées.

b) **Gouvernance** : La communication avec les responsables du Projet en charge de la Gouvernance des points d'audit significatifs en conformité avec la norme ISA 260 (**Communication sur la mission avec les personnes en charge de la Gouvernance**).

c) **Lois et Règlements** : En élaborant l'approche d'audit et en exécutant les procédures d'audit, l'auditeur devra évaluer la conformité de l'Unité de Coordination du Projet avec les lois et les règlements qui pourraient affecter significativement les états financiers comme requis par la norme ISA 250 (**Prise en compte du risque d'anomalies dans les comptes résultant du non-respect des textes légaux et réglementaires**).

d)Risques : Dans l'objectif de réduire les risques d'audit à un niveau relativement faible, l'auditeur mettra en œuvre les procédures d'audit appropriées en réponse aux risques d'anomalies identifiés à l'issue de son évaluation. Cela en conformité avec la norme ISA 330 (Procédures d'audit mises en œuvre par l'auditeur à l'issue de son évaluation des risques).

V. ETATS FINANCIERS DU PROJET

L'auditeur vérifiera que les états financiers du projet ont été préparés en accord avec les principes comptables admis (Cf. paragraphe 3 ci-dessus) et donnent une image fidèle de la situation financière du Projet ainsi que les ressources et les dépenses.

Les états financiers du Projet devraient comprendre

- a) Un état des ressources (fonds reçus de la Banque mondiale) et des emplois (dépenses engagées au cours de l'exercice considéré),
- b) Un état Financier des deux comptes (désignés, et produit).
- c) Une situation patrimoniale indiquant les fonds cumulés de la composante, le solde bancaire, les autres actifs et passifs du projet et les engagements, le cas échéant - ,
- d) Les notes sur les états financiers reprenant les principes comptables utilisés et présentant une analyse détaillée et expliquée des principaux comptes ;
- e) La liste des actifs immobilisés acquis ou achetés par les fonds du Projet

L'auditeur devra présenter en annexe aux états financiers, une réconciliation des fonds reçus en provenance de la Banque mondiale d'une part, et les fonds décaissés par le projet d'autre part.

VI. ETATS CERTIFIES DE DEPENSES (ECDs)

En plus de l'audit des états financiers, l'auditeur devra vérifier les états certifiés de dépenses ou les rapports financiers intérimaires non audités utilisés comme base de remboursement de fonds à la Banque mondiale.

L'auditeur effectuera les tests, procédures d'audits et vérification considérés nécessaires au regard des circonstances. Il sera inclus aux états financiers, une annexe de la liste des états financiers intérimaires non audités base de remboursement avec les références spécifiques relatives au montant et à la séquentialité numérique.

Le total des demandes de remboursement de fonds (DRF) sous les procédures des états certifiés de dépenses ou des rapports de suivi financier devrait être un élément de la réconciliation globale des décaissements décrite dans le paragraphe 5 ci-dessus.

VII. COMPTES DESIGNES

Dans le cadre de l'audit des états financiers, l'auditeur devra analyser, les transactions des deux Comptes qui incluent normalement :

- Les avances reçues de la Banque mondiale ;
- La reconstitution du Compte Désigné soutenue par les demandes de remboursement de fonds ;
- Les intérêts éventuellement générés sur le compte produit

qui appartiennent au projet ;
• Les retraits relatifs aux dépenses du Projet.

L'auditeur accordera une attention particulière à la conformité du solde des deux Comptes avec les procédures de la Banque Mondiale. L'auditeur examinera l'éligibilité des transactions financières couvrant la période sous revue et les soldes des fonds à la clôture de l'exercice fiscal en conformité avec les dispositions de l'accord de financement et de la lettre de décaissement. Il examinera l'adéquation du système de contrôle interne en fonction du mécanisme de décaissement. Il convient de noter que les conditions de gestion des Comptes sont décrites dans les accords de financement et les lettres de décaissement.

L'auditeur examinera l'éligibilité et l'exactitude :

- Des transactions financières durant la période sous revue ;
- Des soldes des comptes à la clôture de l'exercice sous revue :
- De l'utilisation des Comptes en accord avec les accords de financement ;
- De l'adéquation du contrôle interne avec le mécanisme de décaissement.

VIII. RAPPORT D'AUDIT

L'auditeur émettra une opinion sur les états financiers du **Projet d'Amélioration de la Connectivité dans le Nord-Est du Niger (PACNEN)**. Le rapport annuel d'audit des comptes inclura un paragraphe séparé mettant en exergue les principales faiblesses de contrôle interne et les cas de non-conformité avec les termes des accords de financement.

IX. LETTRE DE CONTROLE INTERNE

En plus du rapport d'audit sur les états financiers, l'auditeur préparera une lettre de contrôle interne qui inclura :

- a. Des commentaires et observations sur les enregistrements comptables, les systèmes et contrôles examinés durant l'audit ;
- b. Les insuffisances dans le système de contrôle interne et les recommandations pour l'amélioration de ce système ;
- c. Le degré de conformité avec chaque engagement financier contenu dans les accords de financement et les commentaires si nécessaire sur les problèmes externes et internes affectant cette conformité ;
- d. Les problèmes de communication identifiés durant l'audit susceptibles d'avoir un impact significatif sur l'exécution de la composante ;
- e. Les commentaires sur la résolution des anomalies et réserves ;
- f. Les commentaires sur les recommandations non exécutées des rapports d'audit précédents ;
- g. Les commentaires sur toute autre anomalie que l'auditeur jugera pertinent incluant les dépenses inéligibles.

Idéalement, la lettre de contrôle interne devra inclure les réponses des entités d'exécution sur les insuffisances relevées par l'auditeur.

X. INFORMATIONS DISPONIBLES

L'auditeur aura accès à toute la documentation légale, les correspondances et toute autre information relative au projet et qu'il aura jugé nécessaire.

L'auditeur obtiendra du projet une confirmation des montants décaissés et le solde du Compte Désigné auprès de la Banque. Les informations disponibles devraient inclure les copies : du document d'évaluation du Projet, l'accord de financement, le rapport d'évaluation de la gestion financière et les rapports de supervision.

XI. POINTS GENERAUX

Les états financiers incluant le rapport d'audit, la lettre de contrôle interne et la réponse de l'Unité de Coordination du Projet d'Amélioration de la Connectivité dans le Nord-Est du Niger (PACNEN) devront parvenir à la Banque dans les six (6) mois après la clôture de l'exercice fiscal sous revue.

L'auditeur soumettra le rapport au Coordonnateur National de l'Unité de Coordination du Projet d'Amélioration de la Connectivité dans le Nord-Est du Niger (PACNEN) plutôt qu'à tout autre employé du Projet. Le Coordonnateur National transmettra deux (2) copies des rapports d'audit accompagnés des états financiers à la Banque incluant la lettre de contrôle interne.

Il est extrêmement souhaitable que l'auditeur ait pris connaissance des directives sur l'établissement des rapports financiers (30 juin 2003) et la révision des comptes des projets financés par l'IDA qui récapitulent les exigences en matière de préparation de rapports financiers et d'audit. L'auditeur consultera également le règlement de passation de marchés de la Banque Mondiale. L'auditeur devra aussi prendre connaissance du Manuel des décaissements de la Banque mondiale (mai 2006). Ces documents lui seront fournis par les Chargés de Projet ou accessibles sur le site Internet de la Banque mondiale.

XII. QUALITE DE L'AUDITEUR

Le Consultant doit être un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, faisant profession habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts-Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF, ayant une expérience confirmée en audit financier des projets de développement notamment les projets financés par la Banque mondiale.

Le personnel clé de la mission devra comporter au moins :

- un (1) Expert-comptable diplômé justifiant d'au moins 10 ans d'expérience d'audit financier et ayant une bonne connaissance des procédures de gestion administrative, financière et comptable et audits des projets financés par la Banque Mondiale,
- un (1) Chef de mission ayant au moins un diplôme niveau BAC + 5 ou plus en audit, comptabilité et justifiant d'une expérience de 10 ans au moins d'audit financier.
- un (01) auditeur senior ayant au moins un diplôme niveau (BAC + 4 ou plus) en audit, comptabilité disposant d'au moins quatre (4) années d'expérience en cabinet d'audit dont trois dans le domaine d'audit des projets financés par la banque mondiale ou d'autres partenaires au développement ;
- un (1) spécialiste en passation des marchés (BAC+4) disposant d'au moins trois (3) années d'expérience des procédures de passation des marchés des projets/programmes financés par la Banque mondiale ou d'autres partenaires au développement et
- la présence d'un (01) Ingénieur Génie Civil/Infrastructure serait un plus.

UMDA-TITRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES
ÉMISSION PAR ADJUDICATION
DU 19/11/2021

OBLIGATIONS DE RELANCE

UMDA-TITRES ET LE TRÉSOR DU TOGO
partent à la connaissance du public qu'ils organisent un appel d'offres pour la émission d'Obligations de Relance de Trésor dont les termes sont les suivants:

CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE

ÉMETTEUR	: ÉTAT DU TOGO
MONTANT MIS EN ADJUDICATION	: 50 000 MILLIONS DE FCFA
VALEUR NOMINALE UNITAIRE	: 10 000 FCFA
DURÉE	: 15 ANS
Taux d'intérêt	: 6,30%
DATE DE VALEUR	: LUNDI 22 NOVEMBRE 2021
ÉCHÉANCE	: SAMEDI 22 NOVEMBRE 2036

OBLIGATIONS
6,30%
15 ans

DÉPÔT DES SOUMISSIONS
Date : vendredi 19 novembre 2021 à 10h00 (heure locale)
Les offres seront reçues à travers l'application SAGEFI-UMDA

Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Le paiement des intérêts se fera annuellement à un taux d'intérêt de 6,30% l'an dès la première année.

Date : le 25 octobre 2021

Le Directeur de UMDA-Titres
M. Adrien DIDOUF

Le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique de la République Togolaise
M. Ekpa ADJABO

Cette émission est organisée avec le concours de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest.
Pour plus d'informations, merci de contacter UMDA-Titres:
email : umdatitres@umdatitres.org / Tel : +221 33 849 28 28 / Fax : +221 33 839 45 57

Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER
LE RIZ DU NIGER SAEM (RINI)
BP : 476 Niamey - Niger
Tél : +227 20 31 55 23
NIF : 1276/R
Email : rizduniger@yahoo.fr

AVIS D'APPEL D'OFFRES
N°001/DRP/RINI/2021

MARCHÉ POUR LA LIVRAISON DES SACS EN POLYPROPYLÈNE POUR EMBALLAGES DU RIZ

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Système d'Information et de Gestion des Marchés Publics (SIGMAP) Niger, le journal Sahel Quotidien N° 10054 du 12/01/2021.

2. La Société RIZ DU NIGER dispose de fonds propres afin de financer l'exécution de son budget 2021 et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché pour la livraison des sacs en polypropylène pour emballages du riz : N°001/DRP/RINI/2021 au titre de la Campagne Saison Humide 2021 (CSH 2021).

3. La Société RIZ DU NIGER sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des fournitures suivantes :

- Dix mille (10 000) sacs vides RIZ 33 en polypropylène de 50 kg ;
- Quarante mille (30 000) sacs vides RIZ 33 en polypropylène de 25 kg ;
- Trente mille (30 000) sacs vides RIZ 32 en polypropylène de 50 kg ;
- Dix mille (10 000) sacs vides RIZ 32 en polypropylène de 25 kg ;
- Quinze mille (15 000) sacs vides BRISURE en polypropylène de 50 Kg ;
- Dix mille (10 000) sacs vides BRISURE en polypropylène de 25 Kg ;
- Cinq mille (5 000) sacs vides FINE BRISURE en polypropylène de 50 kg ;
- Dix sept mille (17 000) sacs vides SON en polypropylène de 50 Kg ;
- Trois mille (3 000) sacs vides COSSE en polypropylène de 100 kg ;
- Trois cent (300) rouleaux fil à coudre 1 kg couleur orange ;
- Trois cent (300) rouleaux fil à coudre 1 kg couleur bleue.

4. La passation du Marché sera conduite par Demande de Renseignements et de Prix telle que défini à l'article 50 du Code des marchés publics et des délégations de service public en vigueur au Niger, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Le délai d'exécution du marché est de Soixante (60) Jours.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction Générale du RIZ DU NIGER, email : rizduniger@yahoo.fr et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Direction des Affaires Administratives, Comptables et Financières les jours ouvrables selon les horaires ci-après :
- Du lundi au jeudi de 07h 30 à 15h 30 mns ;
- Vendredi de 07 h 30 à 12 h 45 mns.

7. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir les Données Particulières de la Demande de Renseignements et de Prix (DPDRP) pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de 200 000 FCFA à l'adresse mentionnée ci-après : La Direction des Affaires Administratives, Comptables et Financières de la Société le Riz du Niger. La méthode de paiement sera en espèces.

9. Les offres présentées en une (1) originale et deux (2) copies devront être déposées à l'adresse ci-après : **LE RIZ DU NIGER SAEM, Siège de Kirikissoye Rive Droite 5ème Arrondissement Niamey, BP 476 TEL : +227 20 31 55 23 au plus tard le 03/11/2021 à 10h 00.** Les offres déposées après la date et l'heure limites fixées pour la remise des offres ne seront pas acceptées.

10. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante jours (60) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié dans les DPDRP.

11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **03/11/2021 à 10 h 30** à l'adresse suivante : Salle de Réunion de La Direction Générale du Riz du Niger sise à la Rive Droite 5ème Arrondissement Niamey.

L'Administrateur Délégué PI
Eth. ILIYASSOU LABBO

Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTÈRE DE LA POSTE ET DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
ECOLE SUPÉRIEURE DE TELECOMMUNICATIONS (EST)

AVIS D'APPEL À CANDIDATURE
DRP N°002/EST/PCA/DG/2021

POUR LA LIVRAISON ET LA MISE EN SERVICE D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE 350 KVA.

1. Le présent Avis d'appel à candidature s'inscrit dans l'exécution du Plan Prévisionnel annuel révisé paru dans le Sahel Quotidien N°10199 du lundi 04 octobre 2021.

2. L'Ecole Supérieure de Télécommunications (EST) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison et la mise en service d'un Groupe Électrogène 350 KVA.

3. La passation du Marché sera conduite par Demande de Renseignements et de Prix telle que spécifiée à l'article 50 du code des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Le délai d'exécution du marché est de Trente (30) jours.

5. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de Demande de Renseignements et de Prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50.000) francs CFA à l'adresse mentionnée ci-après : Ecole Supérieure de Télécommunications sise Rue des Grandes Ecoles, Rond-Point ENA, BP : 207, Niamey, Tél : 20 73 47 57.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Ecole Supérieure de Télécommunications sise rue des Grandes Ecoles, Rond-Point ENA, BP : 207, Niamey, Tél : 20 73 47 57 au plus tard le mercredi 10 novembre 2021 à 10heures. Les offres déposées après la date et l'heure limites fixées pour la remise des offres ne seront pas acceptées.

7. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 11.1 des DPDRP.

8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le mercredi 10 novembre 2021 à partir de 10heures à l'adresse suivante : salle de réunion de l'Ecole Supérieure de Télécommunications sise rue des Grandes Ecoles, Rond-Point ENA, BP : 207, Niamey, Tél : 20 73 47 57.

Le Directeur Général
MALAM GARBA ABDOU

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE, DE LA POPULATION ET DES AFFAIRES SOCIALES
SECRETARIAT GÉNÉRAL
Fonds Commun d'appui à la mise en œuvre du PDS
BP 11 121 - Niamey - Niger
Tél : +227 20 73 49 49 30 / 72 27 42

RECTIFICATIF

AVIS DE SOLlicitATIONS DE MANIFESTATIONS D'INTERET
N° 06/2021/MSP/P/AS/FC-PDS

OBJET :
EVALUATION DU DISPOSTIF INSTITUTIONNEL DES FINANCEMENTS FONDS COMMUN – GAVI ALLIANCE - PROJETS SPECIFIQUES Y COMPRIS LES RESSOURCES HUMAINES CONTRACTUELLES EN APPUI

LE PRESENT AVIS A MANIFESTATION D'INTERET PUBLIE DANS LE SAHEL DU 21/10/2021 ET LE SAHEL DIMANCHE DU 22/10/2021 EST ANNULE

LE SECRETAIRE GENERAL
Dr RANAOU ABACHE

AVIS DE PERTE

ETUDE DE MAITRE FASSOUMA AMADOU
RUE MARCHE DOLE/FACE DISPENSAIRE ZINDER/NICER NIF/56218/P
A la requête de Monsieur Mohamed MOULAYE ABDOURAHAMANE, cel : 96928010 et au vu de l'avis de l'Attestation de déclarations de perte N°1905/DRPN/2emeA/C/ZR en date du 08/12/2020, il est donné avis de la perte d'un Titre Fonder n° 11319 au nom de Hamid ALGABID. Toute personne qui l'aurait retrouvé, est priée de bien vouloir le déposer à l'Etude Nota riale susmentionnée.

Pour avis, MAITRE FASSOUMA AMADOU,

Nigeria

Le Nigeria lance la première monnaie électronique d'une banque centrale africaine

Le président nigérian Muhammadu Buhari a lancé lundi l'eNaira, première monnaie numérique de banque centrale (MNBC) de ce pays, faisant ainsi du Nigeria le premier pays d'Afrique à adopter une monnaie numérique officielle. Lors du lancement de l'eNaira à Abuja, M. Buhari a souligné que le Nigeria était également l'un des premiers au monde à proposer une devise électronique à ses citoyens.

Ces dernières années ont été marquées par une tendance mondiale de déclin de l'utilisation de l'argent physique que ce soit pour faire des affaires ou pour effectuer des paiements, a observé le dirigeant en présentant la devise électronique au Palais d'Etat à Abuja ce lundi. "Cette tendance a été exacerbée avec l'apparition de la pandémie de COVID-19 et la résurgence d'une nouvelle économie numérique. Face à ces développements, les entreprises, les ménages et

d'autres acteurs économiques ont cherché de nouveaux moyens d'effectuer des paiements dans ces circonstances nouvelles", a-t-il expliqué.

Une majorité écrasante des banques centrales du monde entier ont commencé à envisager l'émission de monnaies numériques afin de répondre à la demande des entreprises et des ménages qui cherchent des moyens de paiement plus sûrs, plus faciles et moins onéreux, a fait remarquer M. Buhari. "Une poignée de pays tels que la



Le président Buhari lors du lancement de l'eNaira

Chine, les Bahamas et le Cambodge ont déjà lancé leur propre MNBC", a-t-il observé, indiquant que l'adoption de ces devises électroniques officielles et de la technologie qui les sous-tend, la technologie dite des chaînes de blocs, avait la capacité pour augmenter le pro-

duit intérieur brut du Nigeria de 29 milliards de dollars sur les dix prochaines années.

A l'occasion de ce lancement, le gouverneur de la Banque centrale du Nigeria (CBN), Godwin Emefiele, a décrit l'eNaira comme un équivalent numérique du naira physique, la de-

visé du Nigeria. "Comme le résume tout simplement notre slogan, l'eNaira est la même chose que le naira mais avec beaucoup plus de possibilités. L'eNaira, comme son équivalent physique le naira, est une devise officielle au Nigeria et il est garanti par la CBN. L'eNaira et le naira auront la même valeur et s'échangeront toujours au taux de 1 naira pour 1 eNaira", a affirmé M. Emefiele.

Le gouverneur de la banque centrale nigériane a fait valoir que pour l'eNaira, un respect strict des normes de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme serait assuré afin de préserver l'intégrité et la stabilité du système de paiement du Nigeria.

(Xinhua)

Soudan

La rue vent debout contre un coup d'Etat qui inquiète à l'étranger

"Pas de retour en arrière possible", scandent des Soudanais mardi à Khartoum, ville morte au lendemain d'un coup d'Etat condamné à l'étranger et le décès de quatre manifestants qui protestaient après l'arrestation de la quasi-totalité des dirigeants civils par les militaires avec lesquels ils partageaient le pouvoir.

Englué depuis deux ans dans une transition qui n'a pas vu le jour, ce pays pauvre d'Afrique de l'Est est plongé dans l'inconnu. Le général Abdel Fattah al-Burhane, qui a totalement rebattu les cartes du Soudan par surprise lundi, est censé tenir une conférence de presse à la mi-journée pour annoncer la suite de ce que la communauté internationale dénonce déjà comme un "coup d'Etat militaire".

Washington a déjà "suspendu" une aide de 700 millions de dollars au Soudan dans la mesure où la perspective des premières élections libres semble de plus en plus compromise. Pour la Troïka -- les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la Norvège -- à la manoeuvre sur le dossier soudanais depuis des années, "les actions des militaires trahissent la révolution et la transition" post-dictature après la chute en 2019 de l'autocrate Omar el-Béchir.

C'est aussi l'avis des manifestants toujours dans les rues de Khartoum où quasiment tous les magasins -- à l'exception de ceux vendant de la nourriture -- sont fermés après un appel à la "désobéissance civile". La "grève générale" avait gagné la capitale mardi, entre employés incapables de rejoindre leurs bureaux par les routes coupées et mani-

festants décidés à bloquer le pays.

Mardi, la ligue des ambassadeurs soudanais a annoncé son "rejet ferme de tout coup d'Etat visant à obstruer le processus transitionnel vers un pouvoir civil". "Non au pouvoir militaire", "la révolution continue", scandent toujours les manifestants sous une nuée de drapeaux soudanais, répondant à l'appel de syndicats fers de lance de la révolte de 2019.

"On ne quittera la rue qu'une fois le gouvernement civil réinstallé", assure à l'AFP Hocham al-Amine, ingénieur de 32 ans. Et après le fiasco de la coopération entre militaires et civils qui a explosé en vol lundi, "on n'acceptera plus jamais de partenariat avec l'armée", poursuit-il. Depuis des mois déjà, les militants pro-démocratie dénonçaient les autorités civilo-militaires comme "un partenariat sanglant".

Et parce que pour manifestants et experts, la perspective d'un retour au règne sans partage des militaires est désormais de plus en plus réaliste, le Conseil de sécurité de l'ONU tiendra mardi après-midi une réunion d'urgence à huis clos. Car le récent ballet diplomatique à Khartoum n'y a rien fait. Dimanche encore, l'émissaire américain Jeffrey Feltman rencontrait le général Abdel Fattah al-Burhane et le Premier mi-

nistre Abdallah Hamdok et tous deux s'engageaient à la transition démocratique.

Le lendemain, le général Burhane a annoncé la dissolution de toutes les institutions de transition tandis que le Premier ministre est toujours aux mains des militaires qui l'ont emmené avec son épouse, plusieurs de ses ministres et les dirigeants civils du pays vers une destination inconnue.

Seul Moscou a vu dans ce coup de force dénoncé en Occident "le résultat logique d'une politique ratée" accompagnée d'"une ingérence étrangère d'ampleur", dans un pays où Russes, Turcs, Américains ou encore Saoudiens se

disputent l'influence notamment sur les ports de la mer Rouge, stratégiques pour leurs flottes dans la région.

La rue, elle, n'espère pas grand-chose des nouvelles autorités jusqu'ici incarnées par un seul homme, le général Burhane, qui a promis un gouvernement "compétent" pour bientôt mais dont le coup de force a suspendu de fait une transition inédite dans un pays resté sous la férule de l'armée quasiment en continu depuis son indépendance. Les Soudanais qui y campent veulent, disent-ils, "sauver" la "révolution" qui a renversé Béchir en 2019, au prix d'une répression qui avait fait plus de 250 morts.

Depuis lundi, au moins quatre manifestants ont été tués par des balles "tirées par les forces armées" selon un syndicat de médecins pro-démocratie, et plus de 80 autres blessés, à Khartoum aux routes coupées par manifestants et forces de sécurité déployées avec leurs blindés sur les ponts et les grands axes.

"L'usage de la force n'entraînerait pas seulement un bain de sang (...) mais pourrait aussi mener à un face-à-face prolongé qui fermerait la porte à la résolution de la crise", averti le cercle de réflexion International Crisis group.

(AFP)

Burkina Faso/Assassinat de Thomas Sankara

Les témoins absents vont comparaître par visioconférence (parquet)

A la réouverture de l'audience du procès de l'assassinat de Thomas Sankara ce lundi, le parquet a autorisé la comparution des témoins qui sont hors du pays, notamment le président déchu Blaise Compaoré, principal accusé dans ce dossier. Selon le parquet, une plate-forme sera développée en conséquence par le ministère de la Défense, en partenariat avec le tribunal militaire.

Le procès de l'assassinat de Thomas Sankara, ancien président du Burkina Faso, avait ouvert le 11 octobre avant d'être suspendu à la demande des avocats de la défense pour deux semaines. Ce lundi 25 octobre, il a repris en l'absence de l'ex-président

Blaise Compaoré, principal accusé dans le dossier, et de Hyacinthe Kafando, soupçonné d'être le chef du commando. Ils ont dix jours pour comparaître. Comme au premier jour, plusieurs personnes ont fait le déplacement à la Salle des banquets d'Ouaga 2000, où a

été délocalisé ce procès tant attendu dans le pays et à travers le monde entier, selon des observateurs locaux.

Le général Gilbert Diendéré, qui purge une peine de 20 ans dans le dossier du coup d'Etat manqué de 2015 et onze autres militaires accusés dans ce procès étaient présents à cette reprise du procès. Ils sont poursuivis pour différents chefs d'accusation, dont principalement les crimes d'attentat à la sûreté de l'Etat, d'assassinat, de faux en écriture publique et de recel de cadavres.

(Xinhua)

REPUBLIQUE DU NIGER
CABINET DU PREMIER MINISTRE
AUTORITE DE REGULATION DU
SECTEUR DE L'EAU (ARSEau)

AVIS À MANIFESTATIONS D'INTERÊT



Dans le cadre du recrutement d'un consultant chargé de la création et de l'animation du site web de l'Autorité de Régulation du Secteur de l'Eau, qui sera financé par l'ARSEau, l'ARSEau lance le présent avis à manifestation d'intérêt en vue de présélectionner les consultants qui seront invités à acquérir la Demande de Proposition.

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection fondée sur la meilleure qualification des candidats (SQC) conformément aux procédures qui seront décrites dans la Demande de Proposition.

Tout candidat intéressé par le présent avis, peut acquérir gratuitement un jeu complet du dossier de candidature auprès de Monsieur DJIBO Tahirou, Chef du Département des Installations Techniques de l'Autorité de Régulation du Secteur de l'Eau (ARSEau), sis à l'immeuble de l'Autorité de Régulation du Secteur de l'Eau, quartier Plateau 1, rue du Zowa, à côté des cases allemandes, en face de l'Hôtel Bravia, à Niamey, du lundi au vendredi de 9 heures à 15 heures, E-mail : djibo.tahirou@yahoo.fr.

Les lettres de manifestation d'intérêt rédigées en français et accompagnées des documents

indiqués au dossier de présélection doivent être déposés sous plis fermé à l'adresse suivante : Autorité de Régulation du Secteur de l'Eau, quartier Plateau 1, rue du Zowa, à côté des cases allemandes, en face de l'Hôtel Bravia, à Niamey, ou transmise par courrier électronique à l'adresse : djibo.tahirou@yahoo.fr **au plus tard le mardi 30 novembre 2021 à 10 heures.**

La liste de candidats présélectionnés sera communiquée au plus tard vingt-cinq (25) jours calendaires après la date limite de remise des candidatures.

Des renseignements complémentaires pourront être obtenus auprès de Monsieur DJIBO Tahirou, Chef du Département des Installations Techniques de l'Autorité de Régulation du Secteur de l'Eau (ARSEau), sis à l'immeuble de l'Autorité de Régulation du Secteur de l'Eau, quartier Plateau 1, rue du Zowa, à côté des cases allemandes, en face de l'Hôtel Bravia, à Niamey, du lundi au vendredi de 9 heures à 15 heures, E-mail : djibo.tahirou@yahoo.fr.

LE DIRECTEUR GENERAL DE
L'ARSEau
TAHIROU KARBO

REPUBLIQUE DU NIGER
CABINET DU PREMIER MINISTRE
AUTORITE DE REGULATION DU
SECTEUR DE L'EAU (ARSEau)

AVIS À MANIFESTATIONS D'INTERÊT



Dans le cadre du recrutement d'un consultant chargé de l'élaboration d'une politique et d'un plan d'actions stratégique de régulation du secteur de l'eau (PASRSE), qui sera financé par l'ARSEau, l'ARSEau lance le présent avis à manifestation d'intérêt en vue de présélectionner les consultants qui seront invités à acquérir la Demande de Proposition.

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection fondée sur la meilleure qualification des candidats (SQC) conformément aux procédures qui seront décrites dans la Demande de Proposition.

Tout candidat intéressé par le présent avis, peut acquérir gratuitement un jeu complet du dossier de candidature auprès de Monsieur DJIBO Tahirou, Chef du Département des Installations Techniques de l'Autorité de Régulation du Secteur de l'Eau (ARSEau), sis à l'immeuble de l'Autorité de Régulation du Secteur de l'Eau, quartier Plateau 1, rue du Zowa, à côté des cases allemandes, en face de l'Hôtel Bravia, à Niamey, du lundi au vendredi de 9 heures à 15 heures, E-mail : djibo.tahirou@yahoo.fr.

Les lettres de manifestation d'intérêt rédigées en français et accompagnées des documents indiqués au dossier de présélection

doivent être déposées sous plis fermé à l'adresse suivante : Autorité de Régulation du Secteur de l'Eau, quartier Plateau 1, rue du Zowa, à côté des cases allemandes, en face de l'Hôtel Bravia, à Niamey, ou transmise par courrier électronique à l'adresse : djibo.tahirou@yahoo.fr **au plus tard le jeudi 25 novembre 2021 à 10 heures.**

La liste de candidats présélectionnés sera communiquée au plus tard vingt-cinq (25) jours calendaires après la date limite de remise des candidatures.

Des renseignements complémentaires pourront être obtenus auprès de Monsieur DJIBO Tahirou, Chef du Département des Installations Techniques de l'Autorité de Régulation du Secteur de l'Eau (ARSEau), sis à l'immeuble de l'Autorité de Régulation du Secteur de l'Eau, quartier Plateau 1, rue du Zowa, à côté des cases allemandes, en face de l'Hôtel Bravia, à Niamey, du lundi au vendredi de 9 heures à 15 heures, E-mail : djibo.tahirou@yahoo.fr.

LE DIRECTEUR GENERAL DE
L'ARSEau
ATAHIROU KARBO

Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES
DIRECTION DES MARCHES PUBLICS ET
DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC

AVIS D'APPEL D'OFFRES

AON N°01/2021/MAT-ROUL/SAMU /MSP/P/AS

POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (4) VÉHICULES

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis de l'additif 4 de Passation des Marchés paru dans LE SAHEL du n° 10201 du mercredi 6 octobre 2021 ; Le Ministère de la Santé Publique (MSP) a l'intention d'utiliser une partie des fonds de l'Etat pour effectuer les paiements au titre du marché suivant : Fourniture de quatre (4) véhicules :

- 1 véhicule 4x4 station wagon
- 1 véhicule 4x4 double cabine
- 2 ambulances 4x2

2. fourniture deux ambulances équipés, d'un véhicule station wagon 4x4 et d'un véhicule double cabine 4x4 e au profit du MSP **AON N°01/2021/MAT-ROUL/SAMU /MSP/P/AS;**

Le Ministère de la Santé Publique, de la Population et des affaires sociales sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des fournitures suivants : fourniture quatre (4) véhicules.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics aux articles 29 et 30 du code des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Ministère de la Santé Publique

**Direction des Marchés publique et de
délégation des Services Publics Porte 2.31
BP: 623 Niamey BP 623**

Tel : 99 91 30 42

Email : djouma72@yahoo.fr

et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après à la Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service Public deuxième étage nouveau bâtiment porte 3.31 du lundi au jeudi de 8h à 17h

et les vendredis de 8h à 12h, heure locale .

Les exigences en matière de qualifications sont : Voir la Section III. Critères d'évaluation et de qualification des DPAO pour les informations détaillées.

5. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de trois Cent Mille (300 000) FCFA à l'adresse mentionnée ci-après Direction des Marchés Publics/ 2e étage immeuble abritant le Ministère de la santé Publique Niamey. La méthode de paiement sera en espèces. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par dépôt direct auprès du secrétariat de la Direction des marchés Publics et des Délégations des Services Publics.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service Public sis au Ministère de la Santé Publique nouveau bâtiment porte 2 .31 Niamey (Niger) **au plus tard le 30 novembre à 10 H**, heure locale. Les offres déposées après la date et l'heure limites fixées pour la remise des offres ne seront pas acceptées.

7. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de trois Millions (3 000 000) francs CFA.

8. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de 120 jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 18.1 des IC et aux DPAO.

9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis **le 30 novembre à 10 H 30 minutes heures locales** à l'adresse suivante : salle de réunion 3ème étage du Ministère de la Santé Publique.

DR RANAOU ABACHE



UNHCR
United Nations High Commissioner for Refugees
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

Représentation du Niger
Quartier DAR ES SALAM
Avenue du MOUNIO
B.P 12 201
Niamey, Niger

AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTERÊT

Dans le cadre de la gestion de son programme de protection et d'assistance aux réfugiés et autres personnes relevant de sa compétence, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) lance des avis d'appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour la sélection de partenaires dans les secteurs d'interventions suivants:

AMI HCR/01/ 2021: Assistance en abri/logement et infrastructures sociocommunitaires (urgence, transitionnel et durable) pour les réfugiés maliens et les ressortissants Burkinabé dans les régions de Tillabéry et de Tahoua

AMI HCR/02/ 2021: Gestion de Camp et Appui aux Personnes à Besoin Spécifiques dans la région de Diffa

AMI HCR/03/ 2021 : Appui à la gestion rationnelle des ressources naturelles et à l'accès aux sources d'énergie dans les régions de Tillabéry et de Tahoua

AMI HCR/04/ 2021 : Moyens de Subsistance, Energie et Environnement dans la région de Diffa

AMI HCR/05/ 2021 : Amélioration des moyens d'existence et l'inclusion économique des personnes déplacées dans les régions de Niamey, Tillabéry et Tahoua.

AMI HCR/06/ 2021 : Monitoring de Protection dans la Région de Diffa

AMI HCR/07/ 2021 : Gestion du Guichet Unique et Protection des Réfugiés et Demandeurs d'Asile (Protection Juridique, Protection Communautaire, Protection de l'enfance, Appui aux PBS, VBG, Education et Gestion des cases)

AMI HCR/08/ 2021 : Assistance sanitaire et nutritionnelle au profit des réfugiés urbains à Niamey

AMI HCR/09/ 2021 : Protection des réfugiés et demandeurs d'asile dans le contexte des mouvements mixtes.

Le calendrier ci-dessous, résume le déroulement de tout le processus :

Etapes	Intitulé du processus	Date limite
1	Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt	27/10/21
2	Délai de réception des notes succinctes et déclaration du partenaire	10/11/21
3	Envoi des dossiers d'évaluation au Comité	12/11/21
4	Délibération et décision du Comité	17/11/21
5	Soumission des recommandations au Représentant	19/11/21
6	Communication des décisions aux Partenaires	20/11/21

Les organisations intéressées par un ou plusieurs des avis d'appel à manifestation d'intérêt devront s'inscrire et soumettre leurs propositions sur la plateforme des partenaires du HCR :

<https://www.unpartnerportal.org/landing/>

Pour plus d'informations sur le processus d'enregistrement, prière envoyer un mail à l'adresse électronique suivante : ngrniami@unhcr.org

Emmanuel Gignac
Représentant

Une infection sexuellement transmissible "mangeuse de chair" progresse en Europe

Des médecins anglais s'inquiètent de la recrudescence d'une infection sexuellement transmissible qui cause des nécroses au niveau des parties génitales.

On connaissait la syphilis, la gonorrhée ou encore la chlamydie, voici maintenant le granulome inguinal aussi appelé donovanose. L'infection sexuellement transmissible (IST) due à la bactérie *Klebsiella granulomatis* provoque des lésions sur les parties génitales des personnes qui l'ont contractée. Ces symptômes impressionnants lui ont valu le surnom d'infection "mangeuse de chair".

La sonnette d'alarme a été tirée par des médecins anglais. Le journal britannique *The Sun* partage les données officielles : 19 cas ont été détectés outre-Manche en 2016, 30 en 2019, avant de connaître une baisse en 2020, probablement grâce aux confinements, et de regagner du terrain en 2021. "Ces chiffres suggèrent que la donovanose – qui était auparavant considérée comme limitée à des endroits comme l'Inde, le Brésil et la Nouvelle-Guinée – est de plus en plus courante au Royaume-Uni", estime le Dr Shree Datta, obstétricienne et gynécologue.

Les symptômes apparaissent généralement une à 12 semaines après l'infection. "Le premier symptôme est l'apparition d'un nodule rouge, douloureux qui s'élargit lentement pour former une masse ronde, en relief (granulome)", explique le Manuel MSD. Lorsqu'il se rompt, le granulome laisse place à une ulcération à l'odeur nauséabonde près du pénis, du scrotum ou de l'aîne chez les hommes et de la vulve ou du vagin chez les femmes. Les parties du visage et des fesses peuvent également être touchées.

Un patient infecté et diagnostiqué peut être soigné grâce à un traitement antibiotique. Son état peut s'améliorer en une semaine, mais des lésions peuvent réapparaître. Non traitée, l'infection peut causer la mort du porteur.

Comme il vaut mieux prévenir que guérir, mettre un préservatif lors d'un rapport sexuel est le meilleur moyen de se protéger de l'infection "mangeuse de chair".

(Source : Yahoo Actualités)

Une bactérie présente dans un spray d'huiles essentielles fait deux morts

Une bactérie dangereuse pour l'être humain a été détectée aux Etats-Unis dans des produits à base d'huiles essentielles vendus par la chaîne de magasins Walmart. Quatre personnes originaires du Kansas, du Minnesota, du Texas et de Géorgie ont été contaminées.

Deux d'entre elles, dont un enfant, sont décédées, rapporte NBC News relayé par Slate ce samedi. La plupart du temps, les personnes contaminées par cette bactérie, *Burkholderia pseudomallei*, reviennent de l'étranger. Mais pour ces quatre personnes, ce facteur a été écarté.

Une enquête en cours

Pour trouver l'origine de cette contamination, des investigations plus approfondies ont été lancées par le Center for Disease Control and Prevention (CDC). La bactérie a été retrouvée dans un spray d'huiles essentielles à la lavande. « La commission de sécurité des produits grand public a immédiatement contacté Walmart afin de retrier ce produit des mains des patients », a indiqué Patty Davis, porte-parole de l'organisme de santé.

Une enquête est en cours pour savoir comment cette bactérie a pu se retrouver dans

ces produits. Chaque année, seule une douzaine d'Américains sont diagnostiqués de la mélioidose, la maladie causée par cette bactérie. La détection de cette infection reste difficile car ses symptômes sont semblables à n'importe quelle maladie respiratoire. Elle peut être traitée avec des antibiotiques.

(20 Minutes avec agence)

Thomas Pesquet garde un œil sur la planète... et sur notre région

L'astronaute français, qui a pris cette semaine le commandement de la station spatiale internationale, sait comme personne créer des liens entre l'espace et la Terre. La preuve avec ces quelques exemples concernant notre région.

Aura-t-il encore le temps de multiplier les sympathiques clin d'œil adressés depuis l'espace aux villes et territoires qu'il survole ? La question se pose, alors que le spationaute français Thomas Pesquet a pris cette semaine le commandement de la Station spatiale internationale, une fonction qu'il exercera jusqu'à son retour sur Terre prévu en novembre.

Entre son premier séjour en orbite (196 jours du 17 novembre 2016 au 2 juin 2017) et la mission actuelle entamée le 23 avril 2021, l'astronaute de l'Agence spatiale européenne a pris la bonne habitude de partager sur les réseaux sociaux d'émouvants clichés de la Terre. Et notre région est souvent mise en avant, comme le rappellent encore les deux dernières photos de la ville de Lyon, postée il y a quelques jours.

Pourtant, l'histoire entre Thomas Pesquet et la ville a commencé sur un malentendu. Le 8 décembre 2016, il poste sur Facebook un amical "Bonne fête des Lumières, Lyon" accompagnée d'une photo nocturne de la capitale des Gaules... qui s'avère finalement être une image de Rome. L'astronaute s'aperçoit de sa méprise et poste

non sans faire preuve d'humour une nouvelle image quelques jours plus tard.

Il postera encore quatre autres photos de la ville au cours de sa première mission ainsi qu'une image de l'aéroport Saint-Exupéry (Thomas Pesquet a exercé en tant que pilote de ligne au cours de sa carrière). Lyon n'est pas le seul territoire de la région à attirer son attention. Le mois dernier, la ville de Roanne a fait l'objet d'une photo vue du ciel, dernière image d'une série consacrée au fleuve Loire, de son embouchure à Saint-Nazaire en passant par Nantes, Angers, Tours et Orléans.

Cet été enfin, l'astronaute de 43 ans a mis en ligne une vue de l'espace le 6 juillet, citant malicieusement la 10e étape du Tour de France, entre Albertville et Valence. On y repère assez facilement le lac du Bourget et une partie du lac Léman mais l'œil aguerri peut aussi y déceler la plaine et les étangs de la Dombes dans l'Ain (au centre de l'image) ou le lac de Vouglans dans le Jura.

Au-delà des images, spectaculaires, prises depuis l'espace, Thomas Pesquet est au centre de plusieurs initiatives le reliant à la Terre. Le 31 mai dernier, des écoliers de l'Ain ont ainsi pu échanger directement avec le pensionnaire de la station spatiale internationale, au cours d'un dialogue de 10 minutes aussi bref qu'intense.

Des liens avec le Jura

La belle-famille de Thomas Pesquet réside à Plasne dans le Jura. Lors de son premier séjour à bord de l'ISS, l'astronaute avait d'ailleurs reçu pour son anniversaire en février 2017 une savoureuse surprise : deux morceaux de comté issus de la fruitière de Plasne Barretaine lui était parvenu après une série de tests sanitaires et d'analyses. Quelques mois plus tard, il s'était rendu en toute discrétion à la fruitière pour la visiter.

www.leprogres.fr

INCROYABLE MAIS VRAI

Nikolas Godet est champion d'Europe de barbe

Samedi 23 octobre, le Pirouais Nikolas Godet est devenu champion d'Europe de barbe en Allemagne, grâce à sa barbe de 60 cm !

Le Manchois de cœur entrain parfaitement dans les critères, avec sa barbe de 60 centimètres. Celle-ci a parfaitement plu aux membres du jury des championnats : Nikolas Godet a récolté la note de 49,5 sur 50, "un score honorable", en sourit le chef d'entreprise. Assez honorable pour le sacrer champion d'Europe et d'Allemagne ! "C'est une fierté", résume-t-il. "Ces championnats d'Europe se sont déroulés dans une belle ambiance, avec mes amis français que je croise souvent sur les concours, et une fraternité franco-allemande remarquable."

Les atouts de sa barbe, selon le jury ? "Un barbier renommé en Allemagne, qui faisait partie du jury, m'a dit que ma barbe avait un bon volume, une belle symétrie et une couleur typée qui détonne", souligne l'heureux champion d'Europe. "Ma barbe est rousse, un peu typée viking. Or, dans ces concours internationaux, les concurrents ont souvent une barbe brune, ou blanche pour les participants qui ont un peu plus d'âge."

La longueur de la barbe a aussi participé au succès : le rival qui termine derrière lui avait une barbe sous les 50 centimètres, loin des 60 de Nikolas. Seul "petit point à améliorer" : "le volume de la moustache". C'est une nouvelle piste de travail pour Nikolas, qui passe entre 30 à 40 minutes par jour à entretenir sa barbe.

Car le Pirouais ne compte pas s'arrêter là. Sixième du championnat du monde en 2019, il vise désormais le titre mondial. "Ce ne sera pas en 2023, car les championnats du monde se dérouleront en Nouvelle-Zélande, pays pour lequel l'investissement pour s'y rendre est trop élevé. Mais j'espère être de la partie en 2025, en Angleterre. En attendant, je vais continuer les compétitions nationales et internationales."

www.lamancheilibre.fr

H O R O S C O P E

BELIER	TAUREAU	GEMEAUX	CANCER
21 mars - 19 avril Vénus vous donne envie de stabilité sentimentale. Les plus légers d'entre vous fuiront les aventures sans lendemain et parleront sérieusement.	20 avril - 20 mai Tendres câlins avec l'être cher en perspective. Profitez-en bien, car les bonnes planètes vont bientôt cesser d'influencer le secteur d'amour.	21 mai - 21 juin Vénus réchauffe le climat conjugal. Ce ne sera pas encore la passion torride entre vous et votre partenaire, mais les choses auront tendance à s'améliorer à vue d'oeil.	22 juin - 22 juillet En couple, Mars vous donne envie de liberté. Il vous aidera à affirmer vos souhaits et vous ferez comprendre à votre partenaire que vous l'aimez
LION	VIERGE	BALANCE	SCORPION
23 juillet - 21 août Un vent de folie souffle sur votre Ciel amoureux. Vous vivrez dans un climat passionnel frisant presque le délire amoureux.	22 août - 21 sept. Une passion devrait naître aujourd'hui. Cet amour fou bouleversera totalement votre existence et laissera en vous des souvenirs mémorables.	22 sept. - 21 oct. Ciel amoureux chargé de nuages ! Pour les couples formés, les partenaires ne seront guère sur la même longueur d'onde ou connaîtront de regrettables malentendus.	22 oct. - 21 nov. Belle entente en couple grâce à Jupiter. Cette planète réveillera votre sensualité et vous aidera à établir un dialogue fructueux avec votre conjoint.
SAGITTAIRE	CAPRICORNE	VERSEAU	POISSONS
22 nov. - 21 dec. Une mise au point s'impose. Essayez de la faire en douceur et avec diplomatie, sinon le foyer ne sera pas un lieu très calme.	121 janv. - 18 fevrier Après un temps un peu difficile, retour au calme. Vous serez plus détendu, plus positif et, forcément, vos relations avec votre partenaire.	19 fev. - 20 mars Uranus et Neptune formeront plusieurs configurations tendues affectant le domaine conjugal. Mais pour la plupart des natifs vivant en couple.	19 fev. - 20 mars Vos pulsions amoureuses seront fortes et vous les exprimerez avec fougue, ce qui vous fera monter au septième ciel avec votre conjoint ou partenaire.

PHARMACIES DE GARDE

Du Samedi 23 au
Samedi 30 Octobre 2021

Any Koira	Dan Gao
As Samad	Air
Goroual	Cité Fayçal
Fassa	Nour
Gobi	Grand Marché
Vidal	Espoir
Gaptchi	Renouveau
Plateau 2	Tajeje
Ridwane	Harobanda
Chateau 1	Camping
Des Camps	Pop. Rive Droite
Sabo	Grand
Askia	Arche
Kasseye	Pop. Hôpital
Cité Caisse	(sauf les dimanches)
Remede	

NUMEROS UTILES

Renseignements :	12
Réclamations:	13
SAMU:	15
Police Secours:	17
Sapeurs Pompiers :	18
Hôpital :	20 72 22 53
Médecins de nuit:	20 73 47 37

● Football

Liverpool et Salah humilient Manchester United et Ronaldo

Liverpool s'est imposé 5-0 sur le terrain de Manchester United, ce 24 octobre 2021, en Championnat d'Angleterre (Premier League). Une très large victoire durant laquelle l'Égyptien Mohamed Salah, auteur d'un triplé, a totalement éclipsé le Portugais Cristiano Ronaldo. L'ailier des Reds est au passage devenu le meilleur buteur africain de l'histoire de la Premier League avec 107 réalisations, devant l'Ivoirien Didier Drogba (104).

Certains matches marquent les esprits et l'histoire d'un club. La victoire de Liverpool sur le terrain de Manchester United appartient à cette catégorie-là. Ce 24 octobre 2021, les Reds ont humilié les Red Devils à Old Trafford, en Championnat d'Angleterre (Premier League). Une rencontre à sens unique entre les deux mastodontes du foot anglais.

Un cauchemar pour Cristiano Ronaldo. La superstar aurait d'ailleurs dû être exclue pour un vilain coup de pied asséné à Curtis Jones (45e+2). Le Portugais s'est également vu refuser un but pour une position de hors-jeu (53e).

Mohamed Salah dépasse Didier Drogba

S'il y en a qui a marqué des points en vue de l'attribution du Ballon d'Or, c'est évidemment Mohamed Salah, dans un état de forme étincelant ces dernières semaines. L'ailier a peut-être convaincu les derniers jurés qui n'ont pas encore voté pour désigner le meilleur footballeur de l'année 2021 de le faire en sa faveur. L'Égyptien est en effet devenu le meilleur buteur africain de l'histoire du Championnat d'Angleterre (Premier League) avec 107 réalisations, contre 104 pour l'Ivoirien Didier Drogba. Face aux Mancuniens, le Pharaon a tout fait : passeur décisif pour Naby Keita (0-

1, 5e), puis scoreur sur une offrande du Guinéen (0-3, 38e). Mohamed Salah enfonce ensuite le clou juste avant la pause du gauche à ras de terre (0-4, 45e+5).

Le Portugais Diogo Jota, préféré au Sénégalais Sadio Mané, avait par ailleurs doublé la mise sur un centre du latéral Trent Alexander-Arnold (0-2, 13e).

Paul Pogba exclu pour un tacle brutal sur Naby Keita

Mohamed Salah poursuit son festival en seconde période, avec le 0-5 à la 50e minute. Sur une perte de balle du milieu Paul Pogba, le Joueur africain 2017 et 2018 est servi en profondeur et enfonce ManU d'un petit piqué du gauche.

Pogba n'est toutefois pas au bout de ses peines. À l'heure de jeu, le Français, entré à la pause, est logiquement exclu



suite à un tacle brutal sur Naby Keita qui a provoqué la sortie du Guinéen sur une civière.

Ole Gunnar Solskjaer, coach de Manchester United depuis trois ans, ne devrait pas résister à cette humiliation. De nombreux supporters des Red Devils ont quitté le stade bien avant le coup de sifflet final, écœurés par la démonstration de leurs grands rivaux à Old Trafford...

www.rfi.fr

AVIS DE PERTE

Avis est donné par l'Etude de Maître Djibo Hamsa Garba, Notaire à résidence de Niamey (République du Niger), Rue LI 18, de la perte de l'Acte de cession d'un immeuble non bâti de la **parcelle X2 de l'ilot n° 10 154, du Lotissement Ext Tchngarey** d'une superficie de **Deux cent cinquante (250) Mètres carrés, au nom de Mr Abdou Hassane.**

Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé est priée de bien vouloir le déposer au Service des Affaires Domaniales de la Communauté Urbaine de Niamey ou à l'Etude ci-dessus indiquée.

AVIS DE PERTE

Avis est donné par l'Etude de Maître BIZO MATSAHI LIMANE, Notaire à la résidence de Konni, face BANK OF AFRICA, Cél 96.97.91.63 ; De la perte de l'acte de cession N°3849 du 11/03/2013 de la **parcelle n°A de l'ilot n° 869** du lotissement de Konni, établi par la Mairie de Konni, au nom de **Monsieur LABARAN MAMAN**, Chauffeur demeurant à Konni

Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé, de bien vouloir le déposer à l'Etude ci-dessus indiquée ou au service des affaires domaniales de la Mairie de Konni.

Pour avis, Maître BIZO MATSAHI LIMANE

AVIS DE PERTE

A la requête de Madame MARIAMA RABIOU, Avis est donné de la perte de l'acte de cession portant sur la **parcelle C, de l'ilot 6259ter**, du lotissement SARY KOUBOU, au nom de **Monsieur ABDOUL KARIM SEYNI** ;

Prière à toute personne qui l'aurait trouvé de bien vouloir le déposer à l'Office Notarial de Maître ISSOUFOU BOUBACAR Ismael, Notaire à la Résidence de Niamey, quartier Boukoki, boulevard Mali-béro, face IPSP, BP : 11241 (République du Niger), Tél : +227 96.66.17.55, E-mail : meismaelissoufou@gmail.com, ou au service domanial de la Commune Urbaine de Niamey.

Pour avis, Maître ISSOUFOU BOUBACAR Ismael

AVIS DE PERTE

Avis est donné par l'Etude de Maître BIZO MATSAHI LIMANE, Notaire à la résidence de Konni, face BANK OF AFRICA, Cél 96.97.91.63 ; De la perte de l'acte de cession N°3848 du 11/03/2013 de la **parcelle n°J de l'ilot n° 870** du lotissement de Konni, établi par la Mairie de Konni, au nom de **Monsieur LABARAN MAMAN**, Chauffeur demeurant à Konni

Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé, de bien vouloir le déposer à l'Etude ci-dessus indiquée ou au service des affaires domaniales de la Mairie de Konni.

Pour avis, Maître BIZO MATSAHI LIMANE

LE SAHEL

Place du Petit Marché ;
BP 13182 Niamey (R. Niger)
Tél : 20 73 34 86/87 ; Télécopieur : 20 73 30 90
E-mail : onep@intnet.ne
Site web : www.lesahel.org

Directeur de Publication

ZAKARI ALZOUMA COULIBALY

Direction de la Rédaction et des Centres Régionaux (DR/CR)

Directeur : Assane Soumana ; 20 73 99 86
Rédacteur en chef : Siradji Sanda
Rédacteur en chef Adj : Souley Moutari
Secrétaire de Rédaction : Zabeirou Moussa
Rédacteur en chef en ligne : Oumarou Moussa

Direction Technique (DT)

Directeur : MAHAMANE HADI : 20 73 99 87
Chef infographiste-Tech-Art. : Inoussa Oumarou
Chef infographiste-Tech-Art. Adj : Abdou Raphiou Maroufou

Direction Commerciale (DC)

Directeur : Inoussa Sadissou Samy : 20 73 22 43
Chef service Communiqué et Pub : Tinni Abdou Soumana

Direction Administrative et Financière (DAF)

Directeur : MOROU HAMADOU 20 73 99 85
Chef service Recouvrement : M. Alzouma Harouna

Composition : ONEP

Tirage : 5000 exemplaires

MOTS

CROISES

du

Le Sahel

HORIZONTALEMENT

- Résidence de repos des présidents américains (2 mots) ;
- Habitants - Forme de vision du futur ;
- Thymus de veau - Bonus de belote - Métal léger ;
- Arrêter - Centrale syndicale française ;
- Berceau - Infinitif ;
- Groupe musical féminin - Oiseau interdit de vol ;
- Bâton de commandement notamment des rois - Condition ;
- Sont dans le secret - Marque de fer ;
- Conviendra - Le roi du Soul Makoussa (Prénom inversé) ;
- Vieux empereur slaves - Risqué.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

VERTICALEMENT

- Corps d'animaux de boucherie abattus et vidés de leurs entrailles ;
- Confidente - Met à mort ;
- Envoyées spéciales ;
- Pour réparer un oubli - Consonnes - Dieu égyptien ;
- Discussion constructive - Sur un levier de vitesses ;
- Reconnu vrai - Un père d'église ;
- Lombric - Reconduit sur son siège ;
- Infinitif - Elle allaite la jeune Dionysos ;
- Capsules à prendre par voie orale - Carte ;
- Sentiment qui pousse un individu à vouloir le bien de son prochain ;

numéro précédent

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	A	M	I	S	O	L	E	S	
2	E		O	R	O		E	V	O	E
3	L	U	M	A	N	A		E	N	N
4	L	E	I		T	O	N		S	T
5	U	R	E	E		F	E	S		R
6	L		S	P	A		F	I	L	E
7	A	S		I	V	G		N	I	E
8	I	P	N		E	O	U	E	S	
9	R	O	M	E		U	T		E	X
10	E	T	R	O	I	T	E	S	S	E